

N° 150—MAI—1976

NANTES MÉTROPOLE ?

(Article pages 7 et 12)

LE PEUPLE BRETON

2^F

Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LE FILM DU 13^e
CONGRÈS DE L'U.D.B.

979.18.52



Photos le Peuple Breton / J.L.F. et Kerfraval

REMEMBREMENT

« ON NE DETRUIT PAS
QUE LES TALUS... »

Edito REJOIGNEZ L'U.D.B.

QUE l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas ici de faire du triomphalisme pro-U.D.B. D'ailleurs (et quoiqu'on en dise parfois) ce n'est pas le genre de notre Parti. Créée en 1964, en réaction contre les déviations droitières du mouvement breton traditionnel, l'U.D.B. a tout de suite — et toujours — répugné au bluff. A-t-on beaucoup vu de jeunes formations qui démarrent en annonçant que les fondateurs sont 17 et que leur petit journal de 4 pages tire à 1 000 exemplaires ? C'est pourtant ce que nous fîmes, et depuis lors, notre Parti a été une « maison de verre », largement connu et étudié, pour ce qu'il est **réellement...**

C'est connu, mais il est bon aujourd'hui de le rappeler : l'U.D.B. est — de très loin — la première formation politique du mouvement breton.

Dans la durée d'abord : l'étonnant pari de 1964 (joindre le combat pour la Bretagne et la lutte pour le socialisme) a été gagné, au point que des observateurs superficiels s'imaginent que le combat breton a toujours été de gauche ! Et pourtant combien misaient sur nous lors de notre naissance ? L'évidence est là : cela fait 12 ans que l'U.D.B. existe et progresse.

Dans son implantation ensuite : il est certes facile de créer d'ambitieuses « fédérations » (du Léon ou de la région briochine) avant... d'implanter de simples groupes locaux ! A l'U.D.B. le bluff n'est pas la règle et il aura fallu plus de 10 ans de patient travail à la base avant que soit rendue nécessaire la mise en place de nos fédérations. Mais ces huit à dix fédérations qui vont être mises en place dans les semaines à venir n'encadreront pas du vide mais bien 39 sections regroupant des centaines de militants. Cela aussi (et surtout) c'est l'U.D.B.

Dans sa vie démocratique aussi. Nos adversaires ont beau avoir la critique facile face à cet effort d'organisation, ils seraient bien en peine d'aligner un bilan comme le nôtre : en 150 mois environ d'existence, l'U.D.B. a tenu plus de 150 réunions de son comité directeur ou de son comité exécutif. Ce parti (que l'on dit parfois dirigé par quelques-uns) a été constamment sous responsabilité collégiale. Aucun de nos responsables n'a été à la tête du Parti depuis sa création : tous sont, à un moment ou à un autre, retournés à la base.

Dans son rayonnement encore. Doté à sa création d'un modeste organe de presse en français, notre Parti est aujourd'hui l'éditeur du plus important ensemble de presse breton : **Le Peuple Breton** (1^{er} journal politique de l'Emsav), **Pobl Vreizh** (seul journal politique imprimé en breton) qui sont vendus au public. **An Emsaver**, journal intérieur imprimé que reçoivent tous les mois nos adhérents. **Ar Strolad**, le « journal officiel » du Parti, mensuel et polycopié sur des dizaines de pages qui rend compte des délibérations et des décisions de toutes les instances du Parti. **Mein-Harz**, une revue théorique imprimée que notre dernier congrès vient de rendre disponible au public. Quelle est la formation politique bretonne qui en dit autant ?

Dans sa variété enfin. Franciscans ou bretonnants (travaillant parfois dans le cadre des sections ou des cellules exclusivement bretonnantes que reconnaît l'U.D.B.), dans un parti bilingue (comme le prouvent la tenue de nos Congrès ou le texte de nos affiches) ; marxistes ou chrétiens (à égalité dans la réflexion théorique comme dans l'action pratique) ; socialistes autogestionnaires ou socialistes partisans d'une planification centralisée ; réformistes sincères ou révolutionnaires objectifs (et non auto-proclamés), nous sommes **d'abord** — et pour longtemps encore — tous des militants de l'U.D.B., c'est-à-dire d'une Union. Hommes du pays gallo ou originaires de Basse-Bretagne, Bretons de Bretagne ou de l'émigration, nous avons tous **en commun** de vouloir servir notre peuple dans la meilleure organisation que l'histoire lui ait donné. Rejoignez-nous : vous qui, avec raison, estimez que l'union des volontés bretonnes est nécessaire, adhérez à l'Union démocratique bretonne. Avec vous, dans l'union, pour le peuple breton travailleur, nous vaincrons.



Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

La vie de l'U.D.B.

**Souscription
permanente
pour le progrès
du « Peuple Breton »**

150...

Avec ce numéro 150 (une manière d'anniversaire...), commence une nouvelle année U.D.B. Au cours des douze derniers mois, vous avez battu tous les records en donnant plus de 9 000,00 francs à notre souscription. Nous vous remercions de tout cœur de tant d'aide et de confiance. Car cette souscription n'est pas une chose nouvelle : elle existe pratiquement depuis les débuts de ce journal, car en créant ce journal nous savions que nous ne pourrions réussir sans votre appui patient et régulier. Et vous n'avez pas déçu notre attente.

De notre côté, nous nous sommes efforcés d'être dignes de nos lecteurs et bien que, depuis sa création, « le Peuple Breton » n'ait pas compté un seul permanent il a réussi à prendre une place unique dans la presse bretonne : la première.

Est-ce à dire que nous satisfaisons de ce résultat ? Certainement pas et à la page 4 du présent numéro, une surprise vous attend. Elle prouve que, plus que jamais, le P.B. va de l'avant. Mais, aujourd'hui comme durant le 150 derniers mois, nous ne pourrions progresser sans votre aide. Aussi ne nous oubliez pas. Plus que jamais, aidez-nous. Donner au « Peuple Breton » ne vous appauvrit pas : vous enrichissez le combat breton, vous participez — à la mesure de vos moyens — à la lutte pour une Bretagne nouvelle, fraternelle, travailleuse et libre. Merci d'avance à tous.

Première liste

J.P. Le Bigot, Louviers (27)	20,00 F
D.A.B., Bordeaux (33)	20,00 F
Michelle C., Vannes	20,00 F
F.K., Paris	10,00 F
A. Heulin, Bruxelles	47,21 F
P.V., Massy (91)	10,00 F
Anonyme, Rennes	2,00 F
J.L.G., Alençon (61)	20,00 F
J. Mousset, Grandchamp ..	30,00 F
Y.D., Maurepas (78)	10,00 F
Anonymes, Plouarzel	20,00 F
B.S., Rouen (76)	20,00 F
J.L. Lucas, Merdrignac	20,00 F
A. Fustec, Rennes	20,00 F
J.P. Pilastre, Nantes	20,00 F
Anonyme, Pontivy	6,00 F
Da skoazellin le Peuple Breton, Nantes	50,00 F

Total de la 1^{re} liste 345,21 F

**GILLES
SERVAT
PACO
IBANEZ
GLENMOR**

**Ils seront à
la deuxième**

**FÊTE
du
PEUPLE
BRETON**

**A MORLAIX
les 26
& 27 JUIN**

« au fer
hotel à cheval »
restaurant Salles de réunion
LOCRONAN Tél. 91.70.67

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel
Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 20 F
De soutien : à partir de 30 F
Étranger : 30 F
Étranger (par avion) : 45 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 1,20 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Le 13^e Congrès de notre Parti

Le dernier congrès annuel de l'U.D.B. s'est tenu les 17 et 18 avril au V.V.F. de Guerlédan en Mur-de-Bretagne. Dernier congrès annuel, non pas parce que notre parti met les pouces !, mais au contraire, parce que devenu plus conscient de sa force en Bretagne et plus que jamais assuré de sa cohésion interne (le rapport politique du bureau sortant a été adopté à l'unanimité), il a décidé de ne réunir désormais son instance suprême que tous les deux ans.

Cette décision est à l'image de ce XIII^{ème} congrès qui a frappé les observateurs par sa maturité politique et le sérieux de son travail. Jamais peut-être congrès de l'U.D.B. ne respecta si bien les horaires. Et ce n'est que pour laisser un peu plus de temps aux délégués désireux de « cuisiner » les candidats au Bureau Politique que le « Bro goz » et le « Kan an dispac'h » qui clôturent traditionnellement le congrès furent chantés avec quelques dizaines de minutes de retard.

Ouvert samedi matin par la discussion des rapports d'activité présentés par les responsables nationaux du parti, le congrès s'était poursuivi par un actif travail en commissions qui permit aux délégués (élus auparavant par leurs camarades de section) de préparer l'évolution de notre presse et de nos structures, d'envisager le financement de notre politique et de définir les grandes orientations du parti pendant les deux années à venir. L'assemblée générale devait ensuite infirmer, confirmer ou modifier ces propositions au cours d'une session qui dura près de cinq heures.

Aux 119 camarades mandatés s'étaient joints une centaine de

militants (certains accompagnés de leur famille) désireux, comme il est recommandé à l'U.D.B., d'assister aux travaux de toutes les instances du parti.

La réussite technique et politique du congrès de Guerlédan II est en grande partie due au sérieux qui a présidé son organisation. A son arrivée, le délégué, pris en charge par l'équipe de la Trésorerie nationale et celle des Affaires Intérieures, se voyait pourvu de toutes les instructions et des documents nécessaires à son séjour. La signalisation, entièrement bilingue, lui permettait ensuite de se repérer dans les nombreux couloirs et bâtiments du V.V.F.

A chaque pause, une animation fébrile naissait autour du bar et des différents stands de livres et de disques tenus par le « responsable Bazar » et les représentants des autres partis (Gallois, Corniques, Galiciens, Basques, Flamands, etc...) qui profitaient ainsi de faire mieux connaître aux camarades bretons leur parti, leur peuple et leur pays. Le délégué irlandais avait lui apporté un film, réalisé par le Sinn Féin, qui fut projeté le samedi soir devant les congressistes.

Que pourrait-on évoquer d'autre ? L'ardeur des débats ? Ces levers matinaux pour rédiger un dernier texte de commission ? Cette fraternité militante qui fait si chaud au cœur ? Car, moment privilégié de la réflexion politique du parti, notre congrès est également une grande fête de la camaraderie. Et si ce n'était bénéfique pour notre combat, on pourrait regretter qu'il n'ait lieu désormais que tous les deux ans...

F. K.

Reportage Equipe-presse

Le film du Congrès

Photos le Peuple Breton



On installe : dès vendredi soir on prépare la salle.



On s'installe : Monig Amice et Loïg Kervoas arrivent au B.P.



Accueil dans la nuit : Aldrig Russon enregistre les arrivées.



Deux lieux de rencontre à la pause : le « bazar » et le bar...



La tribune du Congrès : ici sous la présidence de L. Le Page (à gauche).



De nombreux documents de travail furent distribués à tous.



La démocratie se vit au Congrès : on se presse auprès des urnes.



La proclamation des votes : ici Gaïd Dorval annonce les quits.

2 MODIFICATIONS CAPITALES

Importantes modifications des structures de l'U.D.B. au Congrès de Guerlédan II. Devant l'augmentation du nombre des sections (39, au lendemain du congrès), le fonctionnement de notre comité exécutif, devenu « comité directeur » à Guerlédan, était rendu difficile : l'assemblée qui anime notre parti et contre notre bureau politique comptait parfois plus de 50 camarades, tous les mois !

Désormais, le comité directeur se réunira tous les deux mois et rassemblera les membres du bureau politique et les représentants des fédérations nouvellement créées. Les mois prochains, nous fournirons la carte de ces fédérations qui regrouperont des responsables de sections ou de cellules.

En effet, le congrès de Guerlédan II a décidé que, localement, l'organisation de l'U.D.B. pourra se faire sous forme de cellules de base : 3 à 5 camarades habitant un même quartier ou village (cellules géographiques) ou travaillant dans une même entreprise ou école (cellules professionnelles). Le développement du Parti est si continu que, depuis le congrès national, plusieurs créations sont intervenues : une nouvelle section, dans l'émigration, celle d'Orléans ; deux nouvelles cellules venant s'ajouter à la cellule ouvrière du port de commerce de Brest :

Ainsi, sans bluff, sans battage publicitaire exagéré, l'U.D.B. continue un développement qui fait déjà du Parti la première organisation militante bretonne.

A PROPOS D'ARGENT

Le problème des moyens, en particulier financiers, est primordial pour un parti politique, mais en même temps c'est un problème délicat pour un parti de gauche. L'argent, c'est la droite et les militants socialistes ont souvent une répugnance à son égard. C'est en termes politiques qu'il faut poser le problème de l'argent, et c'est ce qu'a fait, pour la première fois cette année l'U.D.B.

D'abord en précisant le rôle de l'argent dans un combat révolutionnaire, puis en considérant l'immense disproportion qui existe entre nos moyens et ceux de nos adversaires, enfin en recherchant les manières de s'en procurer.

C'est ainsi que deux nouveaux postes ont été créés au sein du bureau politique : un camarade sera « responsable aux moyens » c'est-à-dire qu'il recherchera systématiquement, en Bretagne et à l'extérieur toutes les ressources qui peuvent aider notre combat ; un camarade sera responsable de la continuité, c'est-à-dire des fêtes et des tournées.

De plus, une « conférence nationale des trésoriers » se réunira périodiquement pour faire le point des actions financières dans les fédérations et pour en impulser de nouvelles.

C'est donc un parti considérablement plus armé pour résoudre les questions matérielles qui est sorti du congrès U.D.B. de Guerlédan II.

UN NOUVEAU P.B.

En matière de presse, la principale décision du Congrès est certainement le changement de formule du « Peuple Breton ».

Non pas que dans son état actuel, il déplaît ; non pas qu'il soit en perte de vitesse (abonnements et tirage augmentent régulièrement), mais nous sentons, là-aussi, que nous devons passer à une vitesse supérieure. Ainsi, amis lecteurs, d'ici quelques mois, et peut-être avant l'été, recevrez-vous ou achèterez-vous un Peuple Breton différent, de format plus petit, mais avec des pages plus nombreuses ; un Peuple Breton qui fera plus encore appel à l'illustration photographique ou dessinée, un Peuple Breton où les articles étoufferont moins que dans la très stricte pagination actuelle ; un Peuple Breton qui ne reniera rien de son passé, mais qui s'ouvrira à

des rubriques nouvelles, qui publiera des articles d'un ton neuf, qui s'ouvrira à d'autres aspects de la vie bretonne et internationale.

Bien sûr, nous avons des idées sur ce que sera ce nouveau Peuple Breton ; mais nous n'oublions pas que ce journal est le votre. Aussi nous vous proposons d'en parler avec nous :

Qu'aimeriez-vous que contienne le Peuple Breton ? Quels genres d'articles, d'études ? Plus de dessins, plus de polémique ? De l'Histoire, du sport, de la mode (pourquoi pas ?).

Inutile de nous en dire long, une petite lettre suffit car elle peut contenir l'idée qu'il fallait précisément avoir. Amis lecteurs, nous comptons sur vous pour faire de votre journal, le journal de tout le peuple breton !

Le Congrès dans la presse

L'importance du XIIIème congrès a également été perçue dans la presse puisque pour la première fois il a été évoqué (en images) à la télévision régionale et sur les ondes de France-Inter et d'Europe N° 1. Le correspondant de ce poste périphérique s'est d'ailleurs rendu dimanche soir à Mur-de-Bretagne pour rencontrer le bureau politique qui tenait sa première réunion dans un hôtel de la ville.



La présentation des candidats au Bureau politique.

LE NOUVEAU BUREAU POLITIQUE

Yann Daumer - Brest — Trésorier national
Yveline Daumer - Brest — Gestion de la presse
Patrick Dorval - Lorient — Affaires intérieures
Raymond Geleoc - Saint-Malo — Propagande
Hervé Grall - Brest — Relations internationales
Jean Guégueniat - Brest — Responsable adjoint du Peuple Breton
Louis Le Doze - Paris — Responsable aux moyens
Laurent Le Page - Quimper — Formation - Combat théorique
Ronan Leprohon - Brest — Responsable du Peuple Breton
Fañch Morvannou - Brest — Responsable de Pobl-Vreizh
Fañch Olivier - St-Thégonnec — Secrétaire du Bureau Politique
Jean-Jacques Péron - Brest — Adjoint aux affaires intérieures
Alain Quesseveur - Morlaix — Responsable des fêtes
Yves Rouger - Concarneau — Affaires extérieures
Aldrig Russon - Nantes — Trésorier de la presse



Notre camarade Leprohon au micro d'Europe 1.

Les deux principales agences de presse françaises ont également rendu compte en une trentaine de lignes des résultats du congrès. L'Agence centrale de presse signale que l'U.D.B. « a réaffirmé son attachement à l'union de la gauche », mais « ne renonce pas pour autant à son objectif final qui est la libération nationale et sociale du peuple breton ». Quant à l'Agence-France-Presse, elle remarque que « l'U.D.B. se jugeant dans une position d'avant-garde entend apporter tout son poids à la victoire de l'union de la gauche ».

IMPORTANTES

UN PAS EN AVANT

La quatrième commission du congrès était certainement celle qui ouvrait les horizons les plus vastes. Son titre même « **un pas en avant** », montrait la volonté du bureau politique sortant de ne pas limiter la réflexion et la capacité de proposition du parti. Quelques-uns des projets proposés furent d'ailleurs repoussés en assemblée générale car jugés prématurés ou ambitieux pour l'état de développement actuel de l'U.D.B. Par exemple une résolution très complète sur l'émigration bretonne fut remise à l'étude pour l'année à venir. Il faut que la question mûrisse et que le rôle politique des bretons émigrés, leur participation au combat socialiste breton soient précisés. C'est ce que l'U.D.B. toute entière, et pas seulement ses sections de l'émigration feront cette année.

Autre décision intéressante, **Mein Harz**, la revue théorique interne de notre parti, dont le premier numéro portant sur l'industrialisation est récemment paru, aura progressivement une diffusion externe.

A propos des élections, la discussion fut également fournie. Les derniers résultats des candidats de l'U.D.B. aux cantonales ouvrent des perspectives, et les municipales approchent... Bien sûr, les élections doivent être perçues comme une forme particulière de propagande, et le congrès n'a pas démenti l'interprétation selon laquelle la Bretagne ne peut être sauvée par le seul processus électoral. Mais il a également constaté que le peuple breton, à l'écoute de notre combat, veut aussi nous juger sur des actes. C'est pourquoi l'U.D.B. va préparer sa participation aux municipales, soit sur des listes d'union de gauche, soit, à défaut de manière autonome. Un programme minimum municipal sera mis au point dans ce but dès les prochains mois.



Cliché le Peuple Breton

Une organisation matérielle parfaite...



Cliché le Peuple Breton

...sut ménager des moments de détente.

CORLAY:



Cliché le Peuple Breton

LA CHAILLOTINE EN LUTTE.

Monsieur Bourgoin est le patron d'un abattoir de dindes à Corlay : La Chaillotine. Soixante ouvriers et ouvrières sont employés à l'abattage de dindes fournies par des éleveurs bretons. Ces dindes sont envoyées par wagon frigorifiques à Chailley (Yonne) ou à Verdun où elles sont dépecées dans deux établissements dirigés aussi par Monsieur Bourgoin, puis commercialisées...

Le siège de l'entreprise est à Chailley. De là-bas Monsieur Bourgoin décide, ordonne, sanctionne ; il est le maître. A la Chaillotine les cadres lui sont dévoués, ils ne jurent que par lui, ils n'existent que grâce à lui.

Dans cette région du Centre Bretagne où les emplois sont rares, où l'exode continue, les ouvriers ont accepté les salaires les plus bas, les plus misérables (8,45 F l'heure). Pensez donc, s'il y a une offre d'embauche ils sont dix vingt, parfois plus à se présenter !...

Le patronat est en position de force, il a l'appui, les subventions du gouvernement, il a l'amitié des notables.

Cependant les travailleurs s'organisent. En février une section C.F.D.T. est créée. Un délégué est élu, faisant échec à la manœuvre patronale qui s'était trouvée une alliée chez une ouvrière Mme Le Cam. Tous les ouvriers étant syndiqués on a parlé d'une sous-section clandestine qui s'était développée à son initiative. « Avec vingt mille balles distribués à quelques uns on en a fait des petits chefs » dit un gréviste.

La direction craint alors de se trouver en face d'une véritable organisation syndicale.

Le 12 mars alors que les délégués demandent une révision de la Convention Collective et en particulier une augmentation de salaire pour tous, des primes de nuit, de fin d'année, et une amélioration des conditions de travail, ils n'obtiennent que la mise à leur disposition d'un local et d'un panneau d'affichage.

Parallèlement la direction licencie un ouvrier pour « pointage frauduleux » et un second qui aurait eu le tort d'assister à une réunion syndicale. Dès le lundi les chauffeurs de camions passent à l'action. Ils immobilisent leur véhicule et bloquent ainsi la production. La majorité du personnel s'associe à la grève ; 32 personnes sont recensées par l'huissier au piquet de grève ; les 6 chauffeurs sont licenciés.

Un léger incident ayant éloigné le dirigeant local M. Charlot qui avait voulu s'opposer aux grévistes, Bourgoin lui-même se rend sur place espérant engager le dialogue, les grévistes ne rencontrent qu'un homme « méprisant, dédaigneux, ignoble » qui n'est là que pour

tenter de briser la grève en employant des méthodes les plus contestables. Les notables eux-mêmes en eurent « les tympans offensés » ; le préfet le trouva « très autoritaire ». Il pousse le cynisme jusqu'à venir narguer le piquet de grève en mettant en avant ses revenus mensuels (en millions) face au cent mille francs mensuels des travailleurs.

En bref Bourgoin est un patron de choc qui ne s'embarrasse pas de « ce petit caca » qu'est la revendication ouvrière. Il menace de fermer l'usine (chantage bien connu en Bretagne). Suivant l'exemple de leur maître ses collaborateurs mettent en œuvre une campagne de discréditation attisant les rivalités les plus anciennes (n'a-t-on pas été



Cliché le Peuple Breton

rechercher des arguments jusque dans la vie privée des grévistes).

Deux camps se sont constitués : les grévistes et les non-grévistes. Les grévistes étant bien déterminés, Bourgoin tellement « cassant », seuls les pouvoirs publics peuvent avoir un rôle de médiateur. Alors on entend les notables de la commune du Haut Corlay se préoccuper « des graves problèmes que pose cette situation aux employés privés de la liberté de travail et de leurs ressources » « des répercussions qu'entraînerait l'éventuelle fermeture de l'usine sur

le plan de l'emploi et du commerce local ».

Mardi matin 6 avril, à l'aube, fusil à l'épaule, la police enfonce le piquet de grève... Le travail est repris par les non grévistes et les cadres. Le réapprovisionnement est difficile du fait de l'absence des chauffeurs. Bourgoin a recours à des chauffeurs de Chailley. L'usine fonctionne à 50 %.

En face on fait appel à la solidarité : partis de gauche, syndicats, conseil municipal de Corlay, conseil général des Côtes du Nord apportent leur soutien aux grévistes. Des distributions de tracts ont lieu. Des collectes sont organisées. La municipalité de Corlay débloque une aide, le curé de Corlay apporte de l'argent aux grévistes. La solidarité populaire a été assez forte jusqu'ici pour assurer les besoins les plus vitaux des grévistes et ceci malgré les accusations mensongères de la direction qui avait réussi à créer un climat d'incompréhension à Corlay même.

Le jeudi 15 avril une manifestation a lieu à Corlay, elle rassemble des centaines de personnes. Le lendemain une commission de conciliation se réunit à Rennes. La délégation syndicale ne trouve, représentant la direction, qu'un cadre de l'entreprise de Chailley n'ayant pas suivi entièrement l'affaire, ce qui rend difficile la négociation arbitrée par l'inspection du travail.

La commission de conciliation ne débouchera sur pratiquement aucun accord. Seules les positions respectives des deux parties sont précisées.

Les travailleurs veulent :

- la réintégration des licenciés (en particulier les 6 chauffeurs licenciés pour fait de grève)
- l'amélioration des salaires et des conditions de travail de tous les employés.

Bourgoin ne veut pas céder. Il veut briser toute forme de revendication. L'issue de ce conflit aura des répercussions sur toute la profession et sur toutes les exploitations du même style en Bretagne. Si Bourgoin a l'appui des

pouvoirs publics qui sous prétexte de garantir la liberté du travail, interdisent les droits de grève, les ouvriers et ouvrières de la Chaillotine ont l'appui de la grande masse des travailleurs.

C'est un nouvel épisode de la lutte contre l'exploitation et le colonialisme en Bretagne après les Kaolins de Plémet, l'abattoir Doux de Pédernec, Transocéan Brest, etc...

Guillois.



SALON DE THÉ
BAR BRETON
DÉGUSTATION
CRÊPES A EMPORTER
Tél. 89.30.23

LA SOLIDARITÉ BRETONNE

AU moment où nous publions cette sixième liste de signatures il ne reste plus en prison que quatre militants bretons. Les autres ont été relâchés un à un, avec une discrétion qui montre que la série d'arrestations de l'automne dernier n'est guère à l'honneur de la justice et de la police française. S'il est une chose certaine, c'est que vos milliers de signatures ont largement, sinon prioritairement, contribué à ces libérations.

Le nombre de ces signatures publiques démontre que c'est bien d'une large protestation populaire

qu'il s'agit et là aussi, le pouvoir giscardien a reculé.

Plus que quatre donc, mais encore quatre et, dans l'absolu c'est aussi grave que vingt ! D'autant que leur cas est dramatique, celui de Pierre Loquet en particulier. Cet homme, qui n'a rien d'un jeune écrivain est actuellement très malade et ne peut être correctement soigné. Artisan, père de deux enfants, il a vu pendant ces mois de prison son entreprise péricliter et maintenant les créanciers procèdent à des saisies et à la vente de sa maison...

Le dernier congrès de l'U.D.B., unanime, a demandé avec insistance la libération des quatre derniers bretons détenus. Il demande également que la solidarité soit maintenue avec la même rigueur, qu'elle consiste à signer la pétition publique ou à verser de l'argent pour les familles des prisonniers.

Il ne s'agit pas ici d'approuver la violence actuellement, en Bretagne, mais, d'une part, quelles sont les preuves retenues contre les quatre Bretons ? Et d'autre part qui peut nier la responsabilité du pou-

voir capitaliste dans la situation de la Bretagne ?

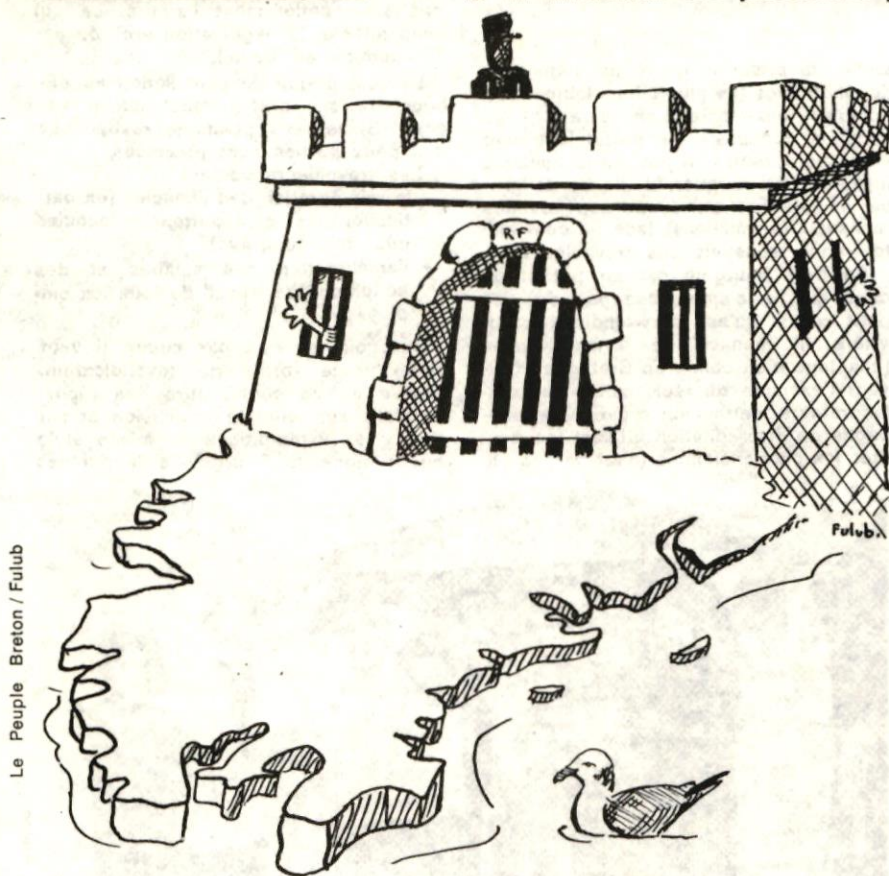
Alors, continuons à signer et à faire signer la pétition, continuons à verser notre contribution à la collecte organisée par l'U.D.B. (1)

(1) Pétitions, chèques, lettres aux détenus, sont à adresser au Peuple Breton, B.P. 304, 29273 Brest Cédex. Nous tenons également à votre disposition des feuilles de pétition.

6^e LISTE

Nous, soussignés, demandons solennellement :

- la libération immédiate de tous les Bretons actuellement emprisonnés pour des motifs politiques ;
- la fin immédiate des procédures judiciaires exceptionnelles actuellement en cours.



J.Y. GREGOIRE, 29 Quimper
C. GREGOIRE, 29 Quimper
M.C. GREGOIRE, 29 Quimper
F. LESCOAT, 29 Spézet
A. BOTHOREL, 29 Douarnenez
R. BARNABE, 29 Quimper
ROPER, Hochfelders (Alsace)
SCHAEFFER, Bergbieten (Alsace)
C. SAUGER, Rohrbach-Lès-Bitche (Lorraine)
P. SAUGER, Rohrbach-Lès-Bitche (Lorraine)
H. GUNTHER, Sarreguemines (Lorraine)
G. ERBRECH, Goetzenbruck (Lorraine)
AUBERTIN, Florange (Lorraine)
MEYER, 57 Woippy
MESNILDREY, 50 Saint-Hilaire-du-Harcouët
ANDRE, 29 Quimper
ROCHERON, 72 Le Mans
BOUQUET, 50 Barenton
DELANDE, 49 Malesnes
NICOLAS, 56 Hennebont
GUERIN, 44 Nantes
VAN DE WIELE, 59 Lille
MARTIN, 62 Saint-Pol-sous-Ternois
G. PROVOST, 35 Châteaubourg
F. GROUALET, 35 Rennes
R. LE DIGUERHER, 25 Montbéliard
R. HERTERT, 25 Montbéliard
M. DEMET, 25 Sochaux
D. RIBLET, 25 Montbéliard
J.-F. LIGLIOZZO, 25 Bethoncourt
C. COROUGE, 25 Bethoncourt
D. COROUGE, 25 Bethoncourt
F. GAY, 25 Montbéliard
R. METTETAL, 70 Héricourt
CAMTI, 70 Héricourt
S. CEGMISLI, 90 Belfort

P. COUSINET, 25 Bethoncourt
P. DUBILLARD, 25 Herimoncourt
S. GOZZI, 25 Sochaux
CUISENIER, 25 Montbéliard
MOHA, 25 Dampierre-les-Bois
J.C. ARIBIT, 25 Sochaux
B. CUNY, 25 Sochaux
M. DESLANDES, 25 Sochaux
R. DUPUIS, 25 Montbéliard
NEDELEC, 01 Ferney
F. TREGUER, 01 Ferney
L'EMAILLET, 29 Brest
Y. ROUGER, 37 Nouzilly
G. GLEMOT, 35 Rennes
M.A. GUILLOU, 35 Rennes
FAUMI, Paris
P. HASLE, 22 Dinan
DOUBIN, 35 Dol-de-Bretagne
C. GARDAN, 35 Redon
J. APPRIOU, 44 Nantes
E. GUEGUEN, 44 Nantes
P. PELLEN, 44 Nantes
M.J. OLIVIER, 44 Sainte-Luce-sur-Loire
A. OLIVIER, 44 Sainte-Luce-sur-Loire
C. PELLEN, 44 Saint-Herblain
A. PELLEN, 44 Saint-Herblain
J. CORAUD, 44 Nantes
LE FEVILLIC, 44 Nantes
JAUNAS, 44 Nantes
MOREAU, 44 Nantes
RAULIN, 44 Nantes
HAUDEBOURG, 44 Orvault
CROSNIER, 44 Orvault
T. LOMBARDY, 44 Orvault
H. PARENT, 44 Nantes
L. GUEGUEN, 44 Nantes
J.J. PENCREACH, 44 Nantes
D. FRADET, 44 Rezé-les-Nantes
M.F. FLEURY, 44 Nantes

M.V. LUCAS, 44 Nantes
A. CHEGUILLAUME, Paris
H. AUNEAU, 44 La Chapelle-sur-Erdre
A. SAGASSE, 44 Nantes
M.L. WEBER, 44 Saint-Herblain
F. BULTEAU, 44 Nantes
M.L. TREVIDIC, 44 Saint-Herblain
D. MORTIER, 44 Saint-Herblain
M. SCHUMACHER, 44 Nantes
Y. NICOLAS, 44 Nantes
N. DOUAUD, 44 Nantes
A. NICOLAS, 44 Nantes
P. LE MASSON, 44 Nantes
E. ROUSSEAU, 44 Nantes
M. ROUSSEAU, 44 Nantes
F. MORVANNOU, 29 Brest
D. NEVOUX, 35 Rennes
J. NEVOUX, 35 Rennes
J. LEROY, 35 Rennes
M.J. DOUVILLEZ, 35 Rennes
J. DOUVILLEZ, 35 Rennes
FICHOU, 35 Rennes
S. O. BEARBHAILL, Limerick (Eire)
J.L. MORISOT, 93 Vaujours
S. MORISOT, 93 Vaujours
TALLEC, 92 Boulogne-Billancourt
GWENN, 91 Viry-Châtillon
CANEVET, Paris
LE NAGARD, 92 Boulogne
M. DE GOUYON, 92 Chatenay-Malabry
DIMITRI, 92 Chatenay-Malabry
N. DIMITRIOS, 92 Chatenay-Malabry
D. MENNEHOU, 60 Beauvais
M. MENNEHOU, 60 Beauvais
M. GERVAIS, Köln (Allemagne Fédérale)
A. GERVAIS, Köln (Allemagne Fédérale)
T. CARMES, 22 Perros-Guirec
E. BOZELLE, 22 Lézardrieux
CHABROLHE, 22 Louannec
P. BRETON, 22 Guingamp
J.D. PRIGENT, 22 Pleumeur-Gautier
M. FRANÇOIS, 78 Poissy
S. FRANÇOIS, 78 Poissy
J. KERGOAT, Maradi (Rép. du Niger)
N. GALLOIS, Maradi (Rép. du Niger)
S. STOUVENEL, Maradi (Rép. du Niger)
P. LE LEDAN, Maradi (Rép. du Niger)
H. LE LEDAN, Maradi (Rép. du Niger)

A. MOYES, Glasgow (Ecosse)
R. MACTINDALE, Glasgow (Ecosse)
E. MACLEAN, Glasgow (Ecosse)
A. CAMPBELL, Glasgow (Ecosse)
A. MACLEAN, Glasgow (Ecosse)
D. ANDERSEN, Glasgow (Ecosse)
W. MACGURGA, Glasgow (Ecosse)
J.D. MUNRO, Catkin (Ecosse)
J. COLLINS, Glasgow (Ecosse)
B. MACGOVAN, Glasgow (Ecosse)
K. MUROIS, Glasgow (Ecosse)
S. GORDON, Glasgow (Ecosse)
A. BRUNNAN, Glasgow (Ecosse)
M. MULHOLAND, Motherwell (Ecosse)
M. KEENAN, Andrie (Ecosse)
D. MACLEAN, Glasgow (Ecosse)
J. MACKEE, Glasgow (Ecosse)
J. CARLYLE, Glasgow (Ecosse)

GUEGAN, 35 Rennes
A. GUEGAN, 35 Rennes
R. SAMSON, 35 Rennes
J. SAMSON, 35 Rennes
E. LE QUERE, 35 Pacé
B. LE QUERE, 35 Rennes
F.G. LE QUERE, 35 Rennes
M. LE QUERE, 35 Pacé
M. SAMSON, 35 Guichen
LE CORRE, 22 Ile de Bréhat
J. ROHOU, 22 Ile de Bréhat
D. DELAUNAY, 69 Ecullly

B. PLAIGE, 69 Ecullly
BONAFFE, 69 Ecullly
J.F. OLLIVIER, 69 Ecullly
P.F. GRIMALDI, 69 Ecullly
DEPRETZ, 69 Ecullly
MAURAT, 69 Ecullly
PEDRON, 69 Ecullly
SIMON, 69 Ecullly
GUEZENNEC, 69 Ecullly
PIERRE, 69 Ecullly
LASVACAS, 69 Ecullly
SEVELLEC, 69 Ecullly
CONQ, 69 Ecullly
DELUC, 69 Ecullly
LAMBERT, 69 Ecullly
MOTTIN, 69 Ecullly
WILCZYNSKI, 69 Ecullly
QUENTRIC, 69 Ecullly
AMIOT, 69 Ecullly
GRAGNEC, 69 Ecullly
PERON, 69 Ecullly
POSTIC, 69 Ecullly
LANNELONGUE, 69 Ecullly
LEBRAT, 69 Ecullly
JONCHERAY, 69 Ecullly
HUOT, 69 Ecullly
CAYTAN, 69 Ecullly
BECK, 69 Ecullly
SIMONIN, 69 Ecullly
DAUTRIAT, 69 Ecullly
C. PROD'HOME, 56 Pluneret
A. PROD'HOME, 56 Pluneret
SAMSON, 94 Fontenay-sous-Bois
D'AVIAN, 95 Argenteuil
PAILLARD, 95 Argenteuil
PRIOL, 95 Argenteuil
RAGOT, Paris
LE BRIS, 29 Argol
FOULDE, 95 Argenteuil
CHANTREUIL, 35 Rennes
BRANLY, 95 Argenteuil
BOULANGER, 95 Argenteuil
PRIOL, 22 Plonguel
PRIGENT, 29 Saint-Thois
GUILLORRE, 29 Brieuc
COROLLER, 29 Pleyben
Y. NEDELLEC, 29 Spézet
JEFFROY, 29 Spézet
CLOAREC, 29 Saint-Goazec
F. PAUTONNIER, 53 Azé
F. PAUTONNIER, 53 Azé
B. LAUGENIE, 77 Barbizon
S. LAUGENIE, 77 Barbizon
M.P. RAGOT, 77 Melun
P. BESCOND, 29 Lesneven
J.J. CUEFF, 29 Lesneven
MEAR, 29 Tréfléz
PREMEL, 29 Tréfléz
LE GAT, 29 Brest
FUSTEC, 92 Sceaux
A. CUEFF, 29 Lesneven
PRONOST, 29 Tréfléz
M. CORRE, 29 Tréfléz
A. MORVAN, 29 Tréfléz
J. THOMAS, 29 Tréfléz
Y. MEAR, 29 Tréfléz
C. KERMOAL, 29 Tréfléz
E. ACQUITTER, 29 Tréfléz
COCAIGN, 29 Saint-Pol-de-Léon
A. STEPHAN, 94 Vincennes
Y. SELLIER, 76 Le Havre
J.C. BRETON, 92 Puteaux
E. PETTON, 91 Orsay
I. SIMON-BAROUH, Paris
P.J. SIMON, Paris
CLOAREC, 29 Pont-l'Abbé
M. GILET, 44 Saint-Etienne-de-Mer-Morte
A. RAUDE, 52 Saint-Dizier
P. KERISIT, 29 Pont-l'Abbé
E. MOTTIN, 38 Grenoble
J.C. OGIER, 38 Grenoble
G. GROSSE, 38 Grenoble
F. CABIOC'H, 73 Chambéry

DANS son magazine d'information (Connaissance de la Loire-Atlantique, mars 1974) la préfecture déclarait : « Le renouveau portuaire va faire de la Basse-Loire la porte atlantique de l'Europe ». En inaugurant l'hôtel de ville de La Baule, au début de l'été 74, Ponia-towski continuait : « Qu'il s'agisse de réparation navale, de grandes plate-formes pétrochimiques, de l'industrie mécanique lourde, les projets nationaux seront étudiés avec la volonté de privilégier la façade atlantique ». Mais pourquoi parler de privilèges ? Y aurait-il donc un retard quelconque ? Pourtant les représentants du pouvoir s'enorgueillissent d'avoir créé une grande « métropole régionale » prospère et florissante.

NANTES- St-NAZAIRE, GRANDE MÉTROPOLE INDUSTRIELLE...

DU MYTHE A LA RÉALITÉ !

Au-delà des déclarations pompeuses voyons plutôt la réalité ; et parlons un peu de ce plan de relance en ce qui concerne le port autonome de Nantes-St-Nazaire puisque c'est lui qui a bénéficié de la majeure partie des crédits, soit 78 M. F. de l'Etat. Ce montant a permis de justifier un emprunt de 40 M. F. de la part du port autonome lui-même ! Ce qui porte le tout à 118 M. F. se répartissant comme suit :

- 46 M. F. pour un quai de réparation navale à St-Nazaire ;
- 40 M. F. pour un 2ème quai et la réparation et la prolongation d'une digue à Montoir de Bretagne ;
- 17 M. F. pour la restauration du quai de La Roche-Maurice et du quai Wilson à Nantes ;
- 15 M. F. pour l'approfondissement de 60 cm du chenal Donges-Nantes.

Ces travaux étaient prévus depuis longtemps pour rattraper le retard. In-longtemps et les crédits viennent simultanément les crédits 1975 étaient de 20 M. F. seulement se répartissant comme suit :

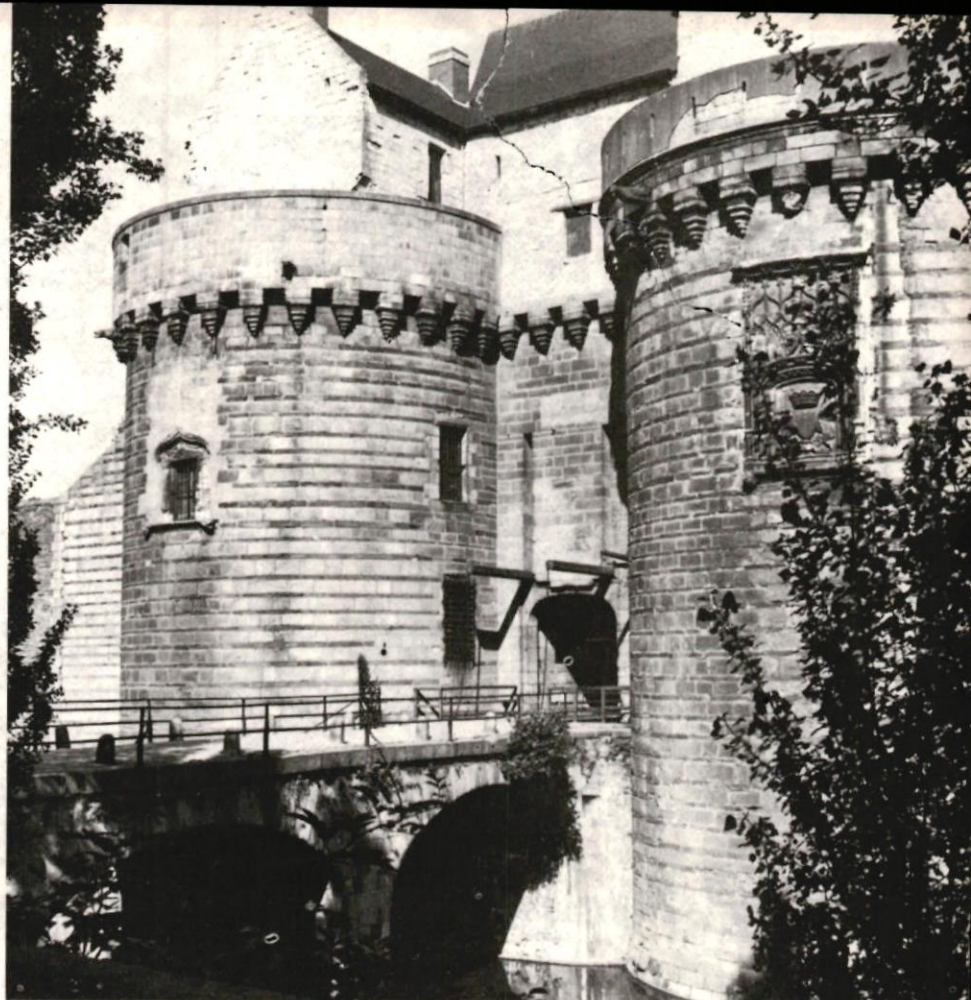
- construction d'un appontement spécialisé pour produits chimiques et d'un poste de manutention horizontal « Roll on-Roll off » à Montoir de Bretagne ;
- construction d'une digue pour l'installation d'une grosse grue (400 t de charge) ;

— approfondissement permanent du chenal de Donges ;

— quelques travaux de remblaiements pour de futures zones industrielles à Montoir et Cheviré.

Les zones industrielles ne manquent d'ailleurs pas. A Montoir-de-Bretagne, un terrain de 100 ha attend toujours la venue de Dupont de Nemours (Société chimique multinationale à dominante U.S.).

Le plan de relance intervient là pour essayer de ralentir la montée vertigineuse du chômage en Loire-Atlantique. Les travaux mentionnés ci-dessus sont pour la plupart des travaux de réparation, de renouvellement et d'entretien qui entrent dans le cadre du fonctionnement normal d'un port. L'effort consenti ne va pas forcément amener des industriels à s'implanter pour des créations d'emplois. Ce plan de relance est une opération gouvernementale destinée à faire croire à un décollage industriel décisif pour la région. C'est de la poudre aux yeux. Surtout quand l'on sait que les réalisations du VIème plan et les prévisions du VIIème sont seulement de 15 % pour Nantes-St-Nazaire, mais de 85 % pour Dunkerque, Fos et Marseille ! La politique du pouvoir n'est donc pas près de changer en ce qui concerne le rééquilibrage de la moitié Ouest par rapport à la moitié Est de l'hexagone.



Roger Viollet

Le château des Ducs de Bretagne à Nantes.

ON FERME...

A l'heure actuelle, il y a plus de 20 000 chômeurs en Loire-Atlantique. Et ceci sans compter les chômeurs partiels. Plus de la moitié sont sans ressources. En effet un bref retour en arrière nous montre une situation peu brillante :

— à Treillères, la fermeture de l'entreprise Feret (Import-Export) est annoncée : 75 licenciements ;

— à La Baule, 49 licenciements sont reportés à plus tard à S.A. Gouteron ;

— à Donges, des menaces de fermeture pèsent sur Saulnier-Duval, pendant que la raffinerie tente de licencier en faisant pression sur l'inspecteur du travail par l'intermédiaire du ministère. Les employés sont mis à la pré-retraite dès 57 ans, moyennant une prime de départ ;

— à Nantes, chez G.I.M.M. (Bois), 117 licenciements sont annoncés (1), 20 à la Société Bretonne de Travaux Publics, 53 à Atlas-Issé. La S.I.V.A.C. (T.P.) est rachetée par la S.P.A.C. (T.P.) qui, elle, licencie ses employés.

Dans les mois qui suivent à Mache-coul, la Micmo (bicyclettes Gitane) tente de licencier 200 personnes puis une centaine d'autres prétextant la conjoncture internationale.

A Trignac, la SOTRIMEC (ex SEMM) ferme définitivement ses portes : 130 mensuels restaient encore sur le carreau en janvier 76.

A St-Herblain, à la C.O.M.S.I.P., la direction parisienne prévoyait de licencier 75 personnes et de fermer le chantier de Donges où, dans ce but elle n'investissait plus.

A Nantes, à l'usine Creusot-Loire des Batignolles où un plan de licenciement touchait 160 personnes, l'inspecteur du travail refuse le licenciement de 65 manuels pendant que la menace pèse sur 49 employés, techniciens et cadres. Le licenciement a été autorisé pour les plus de 57 ans. Pour la C.G.T. le secteur mécanique est rentable, mais Creusot-Loire préfère le secteur nucléaire dont elle a le quasi-monopole, et envisage donc dans un premier temps la disparition de la partie mécanique (environ 400 personnes).

Aux chantiers Dubigeon, si le carnet

de commandes 76 est bon, rien n'est prévu pour 77 et déjà les chantiers de l'Atlantique à St-Nazaire, spécialisés dans la construction de pétroliers géants, se placent sur le terrain de la concurrence. En effet ceux-ci viennent d'enregistrer la commande de 4 porte-conteneurs, navires de 160-180 m de long. C'est de ce type de navire que les chantiers nantais ont besoin pour ne pas avoir de problèmes d'emploi. De plus on se dirige à l'avenir, vers une surcapacité mondiale de production de navires de 35 à 40 % !...

ET L'AMENAGEMENT DE SAINT-NAZAIRE ?

Des promesses... aux réalités : il y a une marge !... Le 17 mars 1975, le préfet de région annonçait à grands renforts de publicité que la région nazaréenne allait connaître un développement économique et des créations d'emplois sans précédent. Les promesses étaient faites au moment de la fermeture de la SOTRIMEC et du licenciement pour la 2ème fois en un an des salariés de la SEMM-SOTRIMEC.

La délégation C.G.T. reçue le 2 janvier 76, par le préfet, a pu constater que l'on était loin du compte :

A.F.O. : avec la construction du quai de réparation navale en 76, 160 emplois devaient être créés. La direction n'envisage pas de gonfler les effectifs et les salariés sont actuellement frappés de chômage ;

Gardinier : la fabrication de l'ammoniac au rythme de 600 t. par jour devrait permettre l'embauche de 200 personnes. Le projet est pratiquement abandonné. Les départs ne sont même pas compensés... ;

Doris : 280 emplois annoncés, l'implantation est compromise ;

Technip : 350 emplois de bureau et 250 emplois de production annoncés, objectif 150 à 200 emplois, dont 50 venant de Rueil-Malmaison.

Eaton : 1 033 emplois annoncés, objectif raisonnable selon la direction 5 à 600, et l'usine a plus de 6 mois de retard dans sa construction.

(Suite page 12)

AGENCE IMMOBILIÈRE JACQUES GUEGAN

14, boulevard Leclerc

LORIENT - Tél. 21.19.21

Transactions immobilières — Terrains — Appartements

Fonds de commerce



« Nantes en Bretagne ». Des milliers de personnes ont clamé cette réalité historique et économique le 25 avril, à Nantes lors de la Fête de l'Unité de la Bretagne.

Le Peuple Breton / M. Catherine



Le bocage traditionnel n'avait pas que des inconvénients...

ON NE DÉTRUIT PAS QUE LES TALUS...

LE 25 février 1976, un bulldozer commence à araser les talus de la petite propriété de M. et Mme Yves Mahé à Croas-Manach, à la limite des communes de Landeleau et de Plonévez-du-Faou.

Commence alors une triste journée qui verra un couple de cultivateurs (70 et 73 ans) courir d'un côté et de l'autre pour empêcher le bull de travailler. Triste journée qui verra le maire (M. Hourmant, nouveau conseiller général de la majorité) faire appel aux gendarmes pour perpétrer une injustice. Triste journée qui verra l'écœurante victoire d'un remembrement technocratique sur de vieux travailleurs sans défense.

M. et Mme Mahé avaient 2 hectares et 94 ares répartis en sept parcelles. Ils possèdent désormais 3 hectares et 5 ares en deux parcelles. Davantage de surface. Des terres regroupées. Pourquoi se plaindre ?

Voyons donc le revers de la médaille :

— Les conditions de travail de

Cliché le Peuple Breton / F. Kerfraval



Les époux Mahé : « un terrain pour lequel ils ont trimé toute une vie ».

de l'exploitation sont complètement bouleversées. Il est dur de s'y faire quand on a plus de 70 ans.

— Le gain en quantité de terrain s'accompagne en fait d'une perte en qualité puisque le capital en points passe de 23 725 auparavant à 23 511 maintenant.

— Les impôts seront désormais plus lourds puisqu'ils se basent non pas sur l'état mais sur la surface du terrain.

— Le terrain cultivé de 49 a. situé juste en face de l'habitation de M. Mahé a été donné à un voisin plus jeune et plus puissant. En échange, M. Mahé a reçu un terrain plus grand mais en pente et en friche.

— Même s'il est opposé à l'opération, les frais d'arasement de talus seront à payer par le propriétaire remembré.

— Le recours intenté devant le tribunal administratif par l'exploitant spolié nécessitera une importante mise de fond.

« J'aurai en face des yeux un terrain pour qui j'ai trimé toute ma vie et qui ne m'appartient plus », constate en pleurant Mme Mahé.

Le remembrement autoritaire ne fait pas disparaître que les talus. Il supprime aussi parfois les raisons de vivre.

F. Kerfraval.

LE REMEM EN C

POSITIONS

SPEZET, Trebivan, Plonévez. Dans toutes ces communes, le projeté de faire le remembrement a suscité contestations, incidents, « guerres ».

Pourquoi des paysans s'opposent-ils ? D'abord la loi de 1941, faite par une loi autoritaire qui, au lieu de régler le problème des parcelles de terre, favorise la concentration des terres entre les mains de technocrates individuellement intéressés — et contraint les agriculteurs à céder.

Les paysans dénoncent aussi l'arbitraire des terres, certains des commissions — pouvant s'acquiescer à laisser les médiocres à d'autres et les incapables de se défendre !

Ensuite s'il faut reconnaître que l'agrandissement des parcelles et de la surface des cours de fermes et d'habitations qui profitent surtout ces travaux, comme Rohou hier ou Barazer carhaisienne.

Et plus on arase de talus, plus on utilise des machines puissantes et un outillage surmécisé de l'agriculteur breton, catastrophe, à la disparition de son intégration de plus en plus d'exploitation capitaliste.

Pourtant, le remembrement est positif : là où, comme à Carno, on a miné depuis quelques années, on a gagné. Les paysans bretons ne demandent que des terres moins creux et leurs champs exigus que pour obtenir des subventions, des routes, les communes doivent payer.

Du point de vue écologique, ce qui a été commis : on a d'abord arasé trop de talus, d'où souvent des parcelles qui n'offrent plus d'abris aux bêtes ni de protection contre l'érosion du sol lors des pluies d'automne, les ruisseaux se remplissent d'eau et les services de l'agriculture l'ont dûment constaté à replanter... des brise-vent, qui acidifient la terre ! La solution aura été de détruire au départ...

Que conclure ? La meilleure solution est l'échange de parcelles, le remembrement des politiques, celle qui consiste à d'aujourd'hui — appel aux « forces de l'ordre » — appel aux bulldozers contre les hommes. Ce remembrement anti-populaire trouvera toujours sa justification Bretonne.

En attendant une législation démocratique, notre Parti dit non à l'opération qui accompagne les remembrements, les industriels de la machine agricole, non aux C.R.S. dans les champs, si l'ensemble ou une forte majorité ne le désirent, si le classement et l'opération effectués démocratiquement par les agriculteurs bretons.

UNION DEMO

LOCATIONS SAISONNIÈRES
VENTES - CONSEIL IMMOBILIER
**AGENCE DE LA COTE
DE GRANIT ROSE**

Manfard - TRÉGASTEL
Cartes préfectorales n° 4 - F.N.A.I.M. 9430

BREMENT AUSE

DE L'U.D.B.

du-Faou, bientôt Scrignac !
s où l'on a commencé ou
embrement, celui-ci suscite
rile » selon la presse.

sont-ils au remembrement ?
dant l'occupation, est une
démocratiquement l'échan-
l'action de la D.D.A. (Di-
culture) — c'est-à-dire des
essés à l'ampleur des tra-

...
bien souvent le classement
entre eux — présents dans
parer les bonnes terres et
agriculteurs moins informés et

ue c'est une bonne chose
regrouper, de goudronner
n, on peut se demander à
A des entreprises privées,
aujourd'hui, dans la région

us le paysan achètera des
inadapté, conduisant à une
et on et à son endettement
de l'entreprise familiale, à
inévitables dans le système

soi devrait être une chose
et Poullaouen, il est ter-
en voit aussi les avantages.
nt pas de garder leurs che-
et éparpillés ! Sans compter
nécessaires à la construction
procéder au remembrement.
les excès ont cependant été
de talus, de haies, abattu
paysages beaucerons qui
de résistance au vent. Sans
grandes pluies, car à chaque
actuellement de boue ! Les
leurs compris et commen-
est-à-dire des résineux qui
it été évidemment de moins

politique est certainement
remement à l'amiable. La pire
à faire — comme aujourd'hui
ordre » pour défendre les...
ette politique répressive et
ontre elle l'Union Démocra-

plus juste et un pouvoir plus
la spéculation foncière qui
non aux pressions des in-
on à l'agriculture capitalis-
s ! Et oui au remembrement,
des paysans d'une commu-
la répartition des terres sont
des représentants élus des

OCRATIQUE BRETONNE



Cliché le Peuple Breton

...et les paysages « beaucerons » d'aujourd'hui n'ont pas que des avantages.

LE SYNDICAT DE DÉFENSE ET PROMOTION PAYSANNE S'ADRESSE AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le 20 Janvier 1976

Monsieur le Ministre,

Nous vous avons déjà con-
tacté à différentes reprises
au sujet du Remembrement
en cours à PLONEVEZ-du-
FAOU, Finistère.

Ce remembrement autori-
taire et dévastateur, se fait
de force, contre la volonté
de la majorité des cultiva-
teurs de la commune.

Imposé par la D.D.A. qui
se réfère à la loi du 9 mars
1941, datant de l'occupation
Nazie, ce remembrement an-
tidémocratique détruit non
seulement nos fermes, mais
aussi les gens qui y vivent
et ne peuvent être que ré-
voltés devant les injustices
et les destructions de toutes
sortes commises par l'Admi-
nistration, qui, elle touche
des pourcentages ou rému-
nérations accessoires sur
tous ces travaux. Les mem-
bres des différentes commis-
sions nommés sont toujours
tributaires de cette Adminis-
tration. Les paysans ne peu-
vent jamais avoir de recours
valables contre ces dévasta-
tions abusives et malhonnê-
tes, d'où de nombreux cas
d'hospitalisation voire de
suicides dû au choc consécu-
tif du sabotage de leurs ter-
res, de leur environnement,
de leur raison de vivre.

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre, l'expression de
nos sentiments révoltés et
attristés.

Pr le Président,



Photo Félix Le Garrec

Des agriculteurs de Plonevez-du-Faou manifestent leur hostilité au « remem-
brement-dictature ».

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest-t. 44 14 54 - c.c.p. 2009-12 Rennes

Colin

Place de la Mairie... à RENNES

...pour vaincre l'ennui

AUX MESSAGERIES

...même les Sages rient.

BRASSERIE — Spécialité de fruits de mer

Ouvert de 7 h à 1 heure

Cadre rénové

CROZON

POUR QUI ÉPURE-T-ON ?

DEPUIS maintenant cinq ans, depuis mai-juin 1971, on se chamaille à Crozon. A coups de plaintes au tribunal administratif, de manifestations, de tables rondes, en particulier à la télévision. Et on n'hésite pas à employer les mots définitifs : "C'est d'une lutte de classe qu'il s'agit ;" "C'est une manifestation supplémentaire de la colonisation de la Bretagne"

Quand on sait que le sujet de cette petite guerre est la construction d'une station d'épuration des eaux sales, on peut être tenté de sourire et de remarquer que Crozon, et Clochemerle, après tout, ça commence par un C.

Et pourtant, c'est loin d'être évident, car il y a au moins trois questions qui se posent, et qui se révelent pour chacune, d'importance

D'abord celle-ci : la première étape d'un projet somme toute assez immense va s'adresser au quartier de Toul-an-Trez, surtout fréquenté par les touristes fortunés et au centre de Morgat, haut-lieu du tourisme de luxe. Pourtant selon les directives ministérielles,

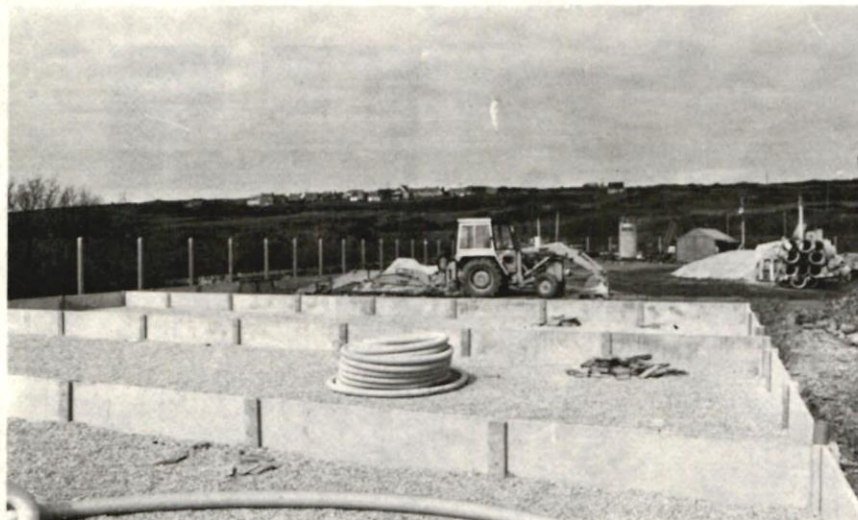
tion d'épuration au milieu de ce site !

Madame Kerdreux, présidente du Comité de Défense, ne mâche pas ses mots :

"Nous ne sommes pas contre le principe de l'assainissement, bien au contraire. Mais pourquoi les administrations s'enferment dans administrateurs s'enferment dans le choix de la solution la plus onéreuse et techniquement la moins viable ? Peut-être à cause de ce pourcentage que l'on verse aux cadres, et qui guide ceux-ci à engager la commune vers des travaux importants ? Nous aurions souhaité une station d'épuration dont le tuyau de déjection ne débouche pas sur une plage populaire. Il fallait construire cette usine à PON-DOL, avec rejet dans le marais de Kerloc'h, qui fait 7 kms de long, en zone non-edificandi." "C'est un terrain militaire, gelé de toutes manières..."

Le moins étrange n'est pas l'attitude du Maire, Maître Le Lann.

Sachant parfaitement que sa cause était mauvaise et qu'il perdrait devant le tribunal administratif, il a préféré laisser les ouvriers continuer à travailler sur le chantier, alors qu'on allait an-



« Pour la Commission des Sites, l'esthétique passe par l'argent ». Une vue de la station d'épuration.

priorité doit être donnée au centre actif. C'est ici l'inverse qui est prijeté et le résultat escompté est le suivant : on aura un quartier riche qui sera propre, ce qui n'est bien sûr pas un mal, mais au prix d'un rejet sur la plage de Lest-Marc'h, à fréquentation très populaire. C'est sans doute ce que nos bons d'économistes appellent les retombées du tourisme !

Autre question : pourquoi à cet endroit ? Il s'agit en effet de ce qui qu'on appelle une "zone sensible" soumise à l'avis de la Commission Centrale des Sites, qui demande aux habitants de respecter les normes d'esthétique en raison de la beauté du site. C'est ainsi que les uns ont dû enterrer les fils électriques, les autres élever des murs pour dissimuler des bâtiments jugés "peu agréables à la vue."

Ce que les gens de Crozon ne comprennent plus, c'est que cette Commission des Sites a donné son avis pour la construction de la sta-

nuler le permis de construire de la station d'épuration ! Et le jour où on l'annulait, il se délivrait un nouveau permis de construire ! L'Association de défense l'attaquant sur le premier permis devait alors relancer une procédure pour attaquer le deuxième permis. Et rien n'interdit de penser que le maire annulera le deuxième permis pour s'en octroyer un troisième !

Curieux procédé, qui met en évidence un double mépris, celui de la loi française, et celui, infiniment plus grave, du peuple breton.

Décidément, à Crozon, il n'y a pas que l'eau sale qui ait besoin d'être épurée.

Enquête : celiule Fanch Laorans, de la section de Brest-Centre.

RELAIS CHAMPENOIS
chez henry

5, rue Colbert - 56100 LORIENT

GUINNESS PRESSION

Ouvert jusqu'à 2 h du matin

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emploi en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

OFFRES D'EMPLOI

— Recherche J.H. ou J.F., 25 ans, pour projet de librairie bretonne. Langue bretonne exigée. Permis V.L.

Ecrire à J.-L. Deuffic, 1, place des ajoncs d'or, 29212 Bourg-Blanc.

LA DEVINETTE D'IFFIG

● Savez-vous pourquoi le cœur de Franco à mis si longtemps à lâcher ?

Réponse

— C'est parce qu'il n'avait pas beaucoup servi...

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST - Tél. 44-33-21



BAR ECOSSAIS

bar d'ambiance

bières étrangères

243, Rue JEAN-JAURES - BREST-tél : 02 20 08



JOSSIER ELECTRONIQUE

35, place des otages monaix tél 88.08.78

radio · télévision · disques · haute-fidélité



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

NAUTISME - MOTOCULUB

B. DOLLIOU - 21, rue du Noros

29110 CONCARNEAU

Tél. 97.12.05

"AN DIVIZ"

Bar Folk Soirées les vendredis

SPÉZET (93-83-14)

SOCIETE MARIN



Studio J. Gatin

— Entreprise Générale du Bâtiment

— Spécialiste du pavillon en béton banché et traditionnel

— Son bureau d'études étant à votre disposition pour l'établissement de vos plans et devis

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50

FINISTERE

BREST :

TOUJOURS DES INQUIETUDES POUR LA REPARATION NAVALE

A défaut de voir les navires venir se faire réparer à Brest, les notables giscardiens mènent les travailleurs brestoises en bateau. Au lieu de voir la réalité en face, ils ont recours à leur technique habituelle : rassurer, même s'ils n'ont eux-mêmes aucune assurance. Nos camarades brestoises de la cellule du Port de Commerce ont décidé de leur adresser la lettre ouverte suivante :

— M. de Bennetot, vous qui êtes membre éminent de la Commission de la Défense Nationale, nous vous demandons d'indiquer clairement votre attitude face aux dizaines de licenciements dans les entreprises privées de l'Arsenal. Que proposez-vous en tant qu'élu pour faire face à cette situation ?

— M. de Poulpique, vous avez voté contre le plan de relance, donc contre la construction à Brest d'une troisième de radoub, comment envisagez-vous l'avenir de l'emploi dans la réparation navale ; que proposez-vous pour son expansion ?

— M. Lombard, vous avez déclaré à plusieurs reprises que vous descendriez dans la rue aux côtés des travailleurs brestoises : devant le mépris qu'ils subissent aujourd'hui n'est-ce pas le moment ? Nous vous attendons !

— M. Berest, vous êtes Républicain Indépendant depuis peu ; vous deviez agir pour la constitution d'une réunion tripartite : patronat, gouvernement, syndicats, ceci est un échec n'est-ce pas ? Que proposez-vous maintenant ?

COTES-DU-NORD

TREDREZ-LOQUEMEAU :

DU BON TRAVAIL !

A la suite de plusieurs années d'action opiniâtre, le conseil municipal de Tredrez-Locquémeau a obtenu l'acquisition, par le département des Côtes-du-Nord, de la pointe du Dourven, site magnifique privatisé depuis 11 ans. Ceci prouve qu'une municipalité, soutenue par la population, dispose de moyens légaux pour empêcher l'accaparement des sentiers douaniers. Ce qui est possible à Locquémeau l'est aussi à Trébeurden et à l'Île Grande, où l'appropriation privée menace bien des secteurs côtiers.

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-NAZAIRE :

LES LOCATAIRES D'H.L.M. MANIFESTENT

A Saint-Nazaire, les loyers des H.L.M. ont augmenté de 25 % en dix-huit mois. Les charges, en particulier de chauffage sont très lourdes et dans les quartiers où le chauffage est collectif, la S.E.R.C. réalise de gros bénéfices sur le dos des locataires. Ces derniers ont refusé de payer l'acompte de chauffage exigé par l'office d'H.L.M. et une centaine d'entre eux ont manifesté dans les rues jusqu'à la sous-préfecture.

ILLE-ET-VILAINE

FOUGERES - ST-MALO :

REO-SICCNA MEME COMBAT

Cliché le Peuple Breton

**REO EN
LUTTE**



*Le macaron des
travailleuses de
Réo, distribué à
Saint-Malo.*

Près de 200 travailleurs de chez Réo, Fougères se sont rendus le 22 avril 1976 sur le Magellan, le thonier de la Siccna occupé depuis un an déjà.

Drapeau rouge et drapeau breton flottaient au-dessus d'un banderole réclamant du travail en Bretagne.

Même volonté farouche de vivre en Bretagne à St-Malo et à Fougères : même refus de la désindustrialisation forcée voulue par le Pouvoir.

Pendant que retentissait la sirène du « Magellan », un défilé a eu lieu du thonier à la sous-préfecture — drapeau rouge et drapeau breton en tête — travailleurs de la Siccna et de chez Réo, réunis (15 heures, jeudi 22 avril).

Ainsi qu'il l'ont déclaré ce jour lors de la conférence de presse sur le bateau :

« Les travailleuses de la Siccna n'ont pas les pieds dans le même soulier.

Les travailleurs de chez Réo, ne se laisseront pas mener en bateau ».

MOR-BIHAN

LORIENT :

SOMBRES MANŒUVRES CHEZ CHANTELLE

Après une grève exemplaire où elles ont eu l'occasion de se rendre en car jusqu'au siège de la direction parisienne, les travailleuses de chez « CHANTELLE » (voir P.B. n° 149), ont repris le travail après un mois de lutte enfin couronnée de succès.

Devant le dynamisme et la solidarité des deux cents ouvrières de Kerpont, face au syndicat C.G.T., seul dans l'entreprise et qui a augmenté ses effectifs pendant le conflit, la direction tente d'implanter un syndicat F.O. Pour annoncer la couleur, un tract démagogique, et truffé de mensonges a été diffusé par l'union locale F.O.

En le transformant en confettis ces jeunes travailleuses pour la plupart, ont montré (pour ceux qui n'ont pas encore compris) de quel bord elles sont.

Souhaitons aux travailleurs lanestériens des Ets Laudren, ou d'Armor Poids Lourds, en particulier, qui ont fait confiance à la C.F.T. aux dernières élections de suivre cet exemple. Ils doivent rejeter ces organisations au service du patronat qui ne peuvent que faciliter leur propre exploitation.

**ORGANISATION DE BUREAU
MACHINES A ÉCRIRE ET A CALCULER
CAISSES ENREGISTREUSES
FACTURIÈRES - COMPTABLES**

Mobilier bois :
NEGRONI
Mobilier métallique :
ATHRO

S A M A

Service après-vente

Bureaux et Magasin :
11, rue Duchesse-Anne - BREST - Tél. 02.25.74
(Face au Lycée de St-Marc)

NANTES-ST-NAZAIRE

(suite de la page 7)

Ainsi le 17 mars, le préfet annonçait à court terme et moyen terme 2 273 emplois au 2 janvier 76 (il y en a 32 de créés) et dans le meilleur des cas 750 emplois le seront à moyen terme. La situation de l'emploi à St-Nazaire est grave : 5 200 chômeurs et l'annonce de licenciements dans plusieurs entreprises...

VERS LE DESERT ECONOMIQUE

Où est donc le décollage industriel de l'Ouest, dont on parle tant ? Ne va-t-on pas plutôt vers un désert économique en Loire-Atlantique, comme le dit très justement la C.G.T. à propos des Batignolles. La commission permanente du conseil régional, pour rassurer l'électorat sans doute, lance un « appel solennel » à l'aide au gouvernement et au président de la république ! Chacun y va de son bon mot : « Nous, gens calmes, nous entrons dans le domaine de la contestation », dit O. Guichard. André Morice sénateur-maire de Nantes se demande « s'il n'est pas trop tard », auquel cas sans doute, « il serait temps d'agir » ! Le gouvernement lui-même reconnaît une situation difficile. Les élus de la majorité votent comme d'habitude à l'unanimité une politique qui condamne le développement industriel de la Bretagne.

Il est évident pour tous, que seule une accélération considérable des programmes d'équipements routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires permettrait un redressement économique de la Bretagne.

Mais Nantes n'est reliée à l'Europe par aucune autoroute, aucune voie ferrée électrifiée, aucune voie navigable. Où est donc cette porte atlantique de l'Europe, comme on l'appelle si bien ?

Pendant ce temps des incertitudes pèsent sur les autoroutes Le Mans-Rennes et l'Océane (Paris-Nantes et c'est Guichard qui le dit ! le port de Nantes-St-Nazaire, comme Brest, d'ailleurs, voit passer au large de ses côtes la majeure partie du trafic européen. Où est le handicap de l'éloignement ?

QUELQUES PREVISIONS ?

L'I.N.S.E.E. et le bureau de prévision économique, dans le cadre de la préparation du VIIème plan, ont fait une étude sur l'évolution de l'emploi industriel d'ici 1980. Elle prévoit une

baisse dans l'énergie, l'ensemble des biens de consommation, des constructions navales, aéronautiques, et une augmentation dans la mécanique, l'électricité, les métaux et la chimie. L'observatoire économique de Nantes a calculé que les industries des « régions programmes » : Bretagne, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Pays-de-Loire créeraient en tout et pour tout 2 000 emplois seulement d'ici 1980 !... Et ceci s'il n'y a pas de transfert d'industries. Or ces transferts sont pratiquement impossibles en période de stagnation. Ceci est d'autant plus inquiétant que la population active non agricole doit augmenter de 50 000 personnes par an ! Comment peut-on parler de décollage industriel de l'Ouest ?

UN SECTEUR DIT PRIVILEGIE

D'ailleurs les implantations industrielles de ces dernières années ont été faites pour la plupart sans aide de l'Etat. Et c'est le moment de parler des grands travaux financés par le département. Le pont de Mendin a été réalisé par les impôts des contribuables de la Loire-Atlantique, et est de plus à péage. Les bénéfices iront aux sociétés privées qui le gèrent. La « route bleue » en direction de Bordeaux est également financée par le département alors que l'Etat, comme pour le pont, devrait aider à ces travaux d'intérêt public. Quand Chirac dit, pendant un bref voyage dans quelques départements Bretons, « Il vous faudra faire un effort important », ceci veut dire dem...-vous. Et c'est bien ce qui se passe dans la réalité. Quand 80 % des crédits vont au Havre, Fos, Dunkerque, Nantes et St-Nazaire ne reçoivent que 6 % !!

Le Pays Nantais reste malgré tout un secteur privilégié du point de vue industriel. L'Etat lui accorde un certain développement. Point trop n'en faut ! C'est le dernier rempart avant le désert économique pendant que la campagne environnante se dépeuple. Voilà pourquoi sans doute la Loire-Atlantique a été séparée administrativement de la Bretagne. En effet la combativité des travailleurs bretons et leur solidarité ne manqueraient pas de se manifester pour empêcher ce démantèlement minutieux du tissu industriel de Nantes et St-Nazaire. La préfecture, dans son luxueux magazine d'information, insiste sur le développement du secteur tertiaire : encore une nouvelle vo-

cation sans doute ? Or celui-ci n'est qu'une suite logique du développement industriel, mais en aucun cas le moteur. Le gouvernement veut priver la Loire-Atlantique de sa capacité de production industrielle (mécanique lourde, aéronautique, industrie alimentaire...) pour lui substituer le secteur tertiaire (emplois de bureau, banques,

administrations...). C'est un déménagement de la population ouvrière qui s'opère et qui condamne toute aspiration à l'essor économique de la Loire-Atlantique et de la Bretagne entière, puisque les problèmes sont liés.

Martial Catherine

D'AUTRES LE DISENT

PAYSAN BRETON

(3/4/1976)

Si vous avez du mal à vous endormir, je vous conseille la lecture de certains règlements communautaires, comme par exemple le premier paragraphe de l'article 34 du règlement CEE n° 3214-75 que voici :

« 1. Sous réserve qu'ils satisfassent aux règles du présent règlement, les produits énumérés au paragraphe 2 ci-dessous et originaires des pays indiqués au regard de ces produits, qui sont expédiés de ces pays après la date d'entrée en vigueur des dispositions relatives aux préférences tarifaires accordées à ces pays ou se trouvent, à ladite date, soit en cours de route, soit placés dans la Communauté, ou suivant le cas, dans l'un des pays concernés, sous le régime du dépôt provisoire, des entrepôts douaniers ou des zones franches, peuvent être admis dans la Communauté, pendant un délai de six mois, au bénéfice du régime tarifaire préférentiel, sous réserve de la production ultérieure aux services douaniers

dans la Communauté, dans les délais fixés par ces derniers, d'un certificat d'origine formule A, établi a posteriori par les autorités gouvernementales compétentes de l'un de ces pays concernés, ainsi que des documents justifiant du transport direct. »

Si au moins il était rédigé en hollandais ou en danois, la très grande majorité d'entre nous comprendrait pourquoi elle n'y comprend rien. Mais en principe, c'est du français.

Du bon français, c'est moins sûr. Mais on peut prétendre être à la fois un bon français et un bon breton, et dire ceci : je suis persuadé que si quelqu'un réussissait le tour de force de traduire un tel texte en breton, et si on le retraduisait ensuite en français, il deviendrait compréhensible. Parce qu'on s'apercevrait au passage qu'il s'agit plus de se faire comprendre que de faire des phrases.

AN OSTALERI

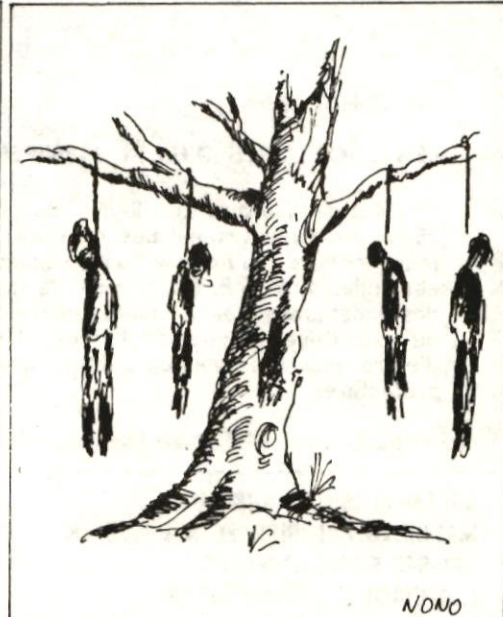
BAR — SOIRÉES CABARET

Tél. : 86.20.08 - 29150 DINEOL

LA BIGORNE
Discothèque
CONCARNEAU

LA REVOLTE DES BONNETS ROUGES, PAR NONO

Résumé des chapitres précédents : la révolte triomphe, mais...





Une chance pour la culture bretonne

« **I** l y a six ans, le Centre de Recherches Bretonne et Celtique de l'Université de Bretagne Occidentale n'existait pas. Il se trouve largement installé dans des locaux commodes, ouverts sur un vaste horizon de terre, mer et ville, abritant notamment une bibliothèque de plus de 12 000 ouvrages, souvent très rares, — constituée *ex-nihilo* — où confluent les substances bretonne, galloise, irlandaise... Il peut devenir une sorte de conservatoire spirituel de la matière de Bretagne en Basse-Bretagne. »

Ainsi se termine la présentation par son directeur, le maître de conférences Yves Le Gallo, du C.R.B.C. de l'Université à Brest : une brochure d'une trentaine de pages soigneusement imprimée. Cette publication nous décrit le premier centre de recherche celtique du continent. Créé en 1969, ce centre a pour mission d'animer et de regrouper les recherches concernant la Bretagne et les pays celtiques dans des domaines aussi divers que l'histoire, l'ethnologie, la linguistique, la littérature, la géographie, la science politique et l'économie...

Pour ce faire, il fallait d'abord créer un instrument de travail. Ce fut l'œuvre de Le Gallo. Avec la compétence et l'acharnement bien

indigène de ce chercheur, le C.R.B.C. s'est doté de moyens. De la place d'abord : il est situé au 3^e étage de la Faculté des Lettres de Brest et son accès est ouvert aux non-universitaires (ce que peu de chercheurs bretons semblent savoir). Du matériel ensuite : le laboratoire de phonétique expérimentale voisine avec un gigantesque fichier de dépouillement toponymique du cadastre (une partie des Côtes-du-Nord est réalisée). Le C.R.B.C. est en perpétuel enrichissement. Des moyens intellectuels enfin : la bibliothèque publique peut raisonnablement être considérée comme la meilleure d'Europe en matière bretonne. Sait-on que cette bibliothèque ne possède pas moins de 600 collections de revues et publications bretonnes et celtiques ? Il y a un extraordinaire instrument de travail dont il faut souhaiter qu'il soit très largement utilisé dans les années à venir...

Aux exemples qui précèdent, on aura compris que le C.R.B.C. rompt avec une tradition locale : celle de l'amateurisme, éclairé ou non. La science bretonne et celtique avait assez souffert, depuis les celtomanes du XIX^e siècle, de l'à-peu-près et de la compétence auto-attribuée ! Il était temps que

soient retenus de rigoureux critères : ceux, indiscutables, de la recherche universitaire internationale. Et même si l'on peut regretter que la réaction politique qui s'est abattue sur l'université dans l'hexagone après 1968 ait empêché que ne se développent hardiment des recherches collectives, pluridisciplinaires, sur des thèmes démocratiquement choisis, on ne peut qu'être très favorablement impressionné par les 15 dernières pages de la brochure qui recensent les principaux travaux (individuels) des membres du C.R.B.C. Cette liste témoigne de l'extraordinaire renouveau des recherches bretonnes : sait-on qu'à Brest, 213 diplômés d'étudiants (presque toujours inédits, malheureusement) portent sur la matière bretonne ?

des collectivités locales ? Est-il normal que soit actuellement débattu de l'avenir d'un centre culturel breton, prévu par le conseil régional, sans que la question de son double-emploi ou de son articulation avec le C.R.B.C. n'ait jamais été tranchée ? Est-il normal que 80 à 90 % de la recherche bretonne et celtique reste à l'état d'inédit en raison des coûts considérables d'édition ? Soutiendra-t-on longtemps que l'argent des Bretons doit servir à commémorer les bellicieux anniversaires de 14-18 et de l'Algérie ou à permettre la venue du Tour de France ?

Le C.R.B.C. est une chance pour la Bretagne mais à lui seul, il ne pourra pas régler notre problème



Au vu de cette brochure plusieurs questions se posent : est-il normal qu'un centre aussi prometteur soit laissé (pour son financement) à la merci des subventions

culturel. Indispensable instrument de travail, il lui faut s'insérer dans toute une politique culturelle que seul un pouvoir socialiste breton donnera à notre pays.

LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

LA LONGUE MARCHÉ DES FARM-WORKERS

« Nous devrions vous renvoyer chez vous — au Mexique... Vous devriez vous suicider. Vous êtes inférieurs aux animaux et vous n'avez pas le droit de vivre dans une société organisée. Vous n'êtes qu'une bande de miteux, de salopards et de pourris. Hitler avait sans doute raison. Dans notre société, le animaux devraient être détruits car ils n'ont aucun droit de vivre parmi les êtres humains ». Telles sont les paroles, non pas d'un raciste professionnel, ni même d'un shérif Texan, mais d'un juge américain de la Cour de l'Etat de Californie, Gerald S. Chagrin, s'adressant à un jeune Chicano de 17 ans en 1974.

Les Chicanos ? Des Indiens

américains colonisés, devenus le sous-prolétariat agricole bon à travailler dans les immenses plantations des firmes géantes de « l'agribusiness » : 6 % des firmes sont propriétaires de 75 % de la surface cultivable. On trouve des noms bien connus à la tête de ces grosses affaires : la « Bank of America », la « Butte Oil Company », Esso, la « Di-Georgio fruit », etc... Ils produisent 90 % des raisins fruits et légumes du marché américain et exploitent pour cela dans d'effrayantes conditions toute une marionnette de sous-prolétaires soigneusement compartimentés, divisés, poliquement surveillés. Parmi eux, tout en bas de l'échelle : les Chicanos, les Indiens mexicains de la Californie. Or voi-

là que se lève parmi ces-pauvres parmi les pauvres une revendication nouvelle : dignité, lutte de classes, retrouvailles culturelles et historiques, autonomisme, tout cela émerge et va se heurter à la formidable puissance yankee dans les années 1960.

Quelle voie choisiront les Chicanos ? La violence révolutionnaire, la politique classique ? Non, ils optent contre un « libéralisme » américain qui fait souvent feu sur les grévistes... pour la non-violence.

Toute cette réalité américaine, ces choix, ce combat non-violent à base de solidarité et de boycott anti-capitaliste, Jean-Michel Asselin nous les conte dans un passionnant petit bouquin sans prétention : « La longue marche des farm-workers » (1). L'U.D.B. n'a pas pris parti en faveur de la non-violence. Mais nous ne sommes pas, non plus, prononcés contre ce moyen de lutte. Et ici, nous avons le récit, fouillé et passionnant, d'une lutte non-violente, méthodique et délibérément choisie.

La non-violence n'est pas un moyen de lutte au rabais contre un adversaire rendu compatissant : « Demandez à Alicia Uribo (21 ans, œil crevé par un poing américain), au père John Bank (nez fracassé), à Sony Moralès (14 ans, battue pendant un piquet de grève)... Demandez à tous ceux qui se sont trouvés devant des provocateurs payés 67 \$... Combien de Chicanos hospitalisés ? Combien d'emprisonnements, de tentatives de meurtres ? « Ce ne sont pas Naji Daifullah et Juan de la Cruz qui vous répondront » : l'un et l'autre sont morts.

Mais Asselin est persuadé que toute réplique violente à l'oppression aurait été noyée dans le sang et coûté beaucoup plus de victimes.

Toute l'organisation, locale et internationale, de la lutte est décrite et analysée : ce livre est un document et un ouvrage essentiel pour les militants des mouvements de libération : il est difficile d'ignorer une telle expérience ou de tenir pour négligeable le témoignage qu'en donne Jean-Michel Asselin.

Ronan Leprohon.

(1) Jean-Michel Asselin - La longue marche des farm-workers. Editions « Combat non-violent ». Boîte postale 26 - 71800 La Clayette - Prix : 5,00 F.



COUGNA-BAR

- BAR D'AMBIANCE -
BIÈRES ÉTRANGÈRES

Rue Yves-Collet BREST



Auberge ti-ar-menez

RESTAURANT

Soirées - Spectacles

LOCRONAN - 91-73-64

Peuples opprimés

RENCONTRE INTERNATIONALE EN BRETAGNE

Les organisations signataires de la CHARTE DE BREST réunies en Bretagne les 17 et 18 avril 1976 :

1 - Constatent que les luttes des peuples opprimés de l'Europe Occidentale, pour leur libération nationale et sociale sont actuellement devenues un élément primordial de la lutte contre le capitalisme, élément qui se caractérise :

— par l'espoir suscité dans les pays sous domination de l'Etat Espagnol ; par la création d'organismes populaires à vocation nationale ;

— en Irlande par la volonté exprimée par la classe ouvrière de s'unir contre les menées sectaires et fascistes venant de tout côté ;

— au Pays de Galles par la lutte menée pour une véritable autonomie, tout particulièrement la lutte populaire pour la reconnaissance de la langue galloise ;

— en France par la montée de la prise de conscience des peuples opprimés de l'Hexagone.

Ces organisations affirment que le développement de ces luttes au cœur du système impérialiste permettra d'abattre ces structures d'exploitation.

2 - Face à cette montée des luttes de libération nationale et sociale, l'impérialisme au travers de ses agents locaux répond partout par la répression, une répression organisée et coordonnée par les Gouvernements des différents Etats impliqués, et dont la collision apparaît au grand jour.

3 - Cet espoir de libération né dans les peuples opprimés et qui se développe inexorablement, se concrétise par les liens qui unissent toujours plus solidement les partis membres de la CHARTE DE BREST.

Face à la répression et à l'impérialisme, nous renforcerons toujours plus la solidarité internationale des peuples opprimés jusqu'à la victoire finale.

Les organisations signataires de la CHARTE DE BREST :

- U.D.B. — Union Démocratique Bretonne
- U.P.G. — Union du Peuple Galicien
- I.R.M. — Mouvement Républicain Irlandais (Sinn Féin & I.R.A. officiels)
- E.C.T. — Gauche Catalane des Travailleurs
- C.G. — Pays de Galles Rouge
- E.H.A.S. — Parti Socialiste du Peuple Basque
- P.S.A.N. (P) — Parti Socialiste de Libération Nationale des Pays Catalans, Provisoire.

Mur de Bretagne, le 18 avril 1976.

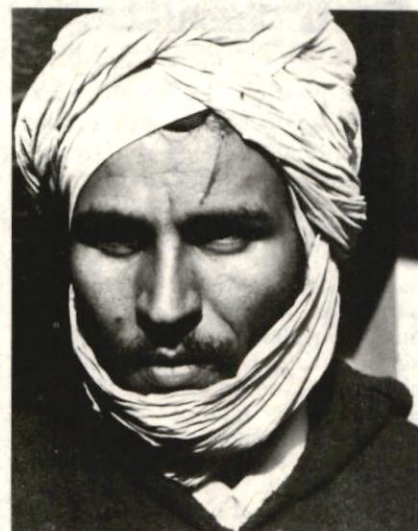
SAHARAQUI



NAISSANCE D'UNE NATION

Etienne Montès / Gamma

EPUIS quelques mois, l'actualité a révélé, dans les vicissitudes et les débâcles du colonialisme ibérique, l'existence d'un peuple dont rien ne pouvait naguère laisser soupçonner la détermination et la prise de conscience : il s'agit du peuple saharawi, habitant ce qu'il était convenu d'appeler jusqu'ici le « Rio-de-Oro » ou « Sahara espagnol ». Un regard sur une carte géographique démontre immédiatement l'aspect très artificiel et arbitraire de ces frontières toutes rectilignes, alors que le peuple saharawi nomadise au gré des oasis et des puits, suivant un tracé qui n'est pas soumis aux lois géométriques de la cartographie coloniale.



Lamine, porte-parole du Front-Polisario.

L'ensemble de la population, nomade et exilée, serait de l'ordre de 200 000 à 300 000 personnes. Ce territoire, qui fut octroyé à l'Espagne aux termes d'une convention secrète avec la France en 1904, fut occupé militairement par l'armée espagnole en 1935, et le statut de « province » lui fut décerné en 1961.

Cependant, dès les années 1955-1956, des mouvements marocains tels que l'Istiklal, revendiquent l'existence d'un « Grand Maroc », englobant le Sahara espagnol, la Mauritanie, allant même jusqu'au Sénégal et au Niger. Lorsqu'en 1958 la France crée la « Communauté Française » au sein de laquelle s'intègre une République Islamique de Mauritanie, le Maroc vit s'effondrer une partie de ses prétentions. L'Espagne vers la même époque concède au Maroc un territoire situé au nord du Sahara espagnol. Après plusieurs années de tension due à ses revendications territoriales, le Maroc renonce à ses prétentions sous la pression notamment des pays non alignés qui soumettent le problème du Sahara espagnol à l'Assemblée des Nations Unies, et à celle de l'Organisation de l'Unité Africaine. Dans

une série de rencontres historiques, le 14 septembre 1970 à Nouadhibou, et le 24 juillet 1973 à Agadir, les chefs d'états du Maroc, de la Mauritanie et de l'Algérie en arrivent à un accord fondamental pour l'avenir du Territoire du Sahara ex-espagnol et du peuple Saharaoui : le principe de l'autodétermination est adopté. Le communiqué final de ces rencontres s'inspire largement de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, texte adopté par l'O.N.U. en 1960.

LA MARCHÉ VERTE

Subitement, pour des raisons d'ordre intérieur, le Maroc fait volte-face dans le courant du printemps de 1974. Le souverain marocain en une démonstration magistrale de démagogie, servant à masquer les graves problèmes de son régime, mobilise son gouvernement et se réconcilie avec son opposition pour une reconquête « pacifiste » du Sahara « spolié ». Et c'est l'épisode tragi-comique de la fameuse « Marche Verte », au cours de laquelle 350 000 volontaires vont être lancés sur la frontière du Sahara espagnol. Après forces rododromes, le roi Hassan II renvoie ses piétons à leur chômage tout en déclarant : « Notre marche nous a apporté plus que les fruits que nous en attendions... » A cette occasion d'ailleurs, l'Union Démocratique Bretonne, attentive à l'évolution de la situation, faisait paraître dans la presse un communiqué : « A la suite des manœuvres démagogiques du souverain marocain et de ses tentatives annexionnistes à propos du territoire du Sahara espagnol, l'Union Démocratique Bretonne, engagée dans la lutte pour la décolonisation du peuple breton, dénonce l'attitude du roi Hassan II qui tente de se substituer au pouvoir colonial espagnol, au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

La « Marche Verte » n'est pas encore terminée que l'armée marocaine, le 31 octobre 1975, prend la place de la Légion espagnole en territoire Saharaoui, et c'est alors que l'opinion internationale découvre l'existence d'un Front Polisario (Front Populaire pour la Libération de Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro) s'opposant à la progression marocaine. C'est à partir de 1968 qu'un Front pour la Libération du Sahara entreprend une tâche de conscientisation politique au sein du peuple Saharaoui, réclamant une autonomie interne du territoire, et condamnant la politique de trahison des notables (les sheiks) aux répression espagnole s'abat brutalement ordres de l'Espagne. Après une manifestation de masse, le 17 juin 1970, la sur le Front de Libération du Sahara, qui se transforme peu à peu en mouvement de libération nationale. En mai 1973, sur la base d'une plate-forme politique fondée sur l'indépendance, ce mouvement devient le Front Polisario, qui décide de lancer la lutte armée contre

l'occupant, parallèlement à une intense mobilisation politique.

UNE GUERRE DE LIBÉRATION

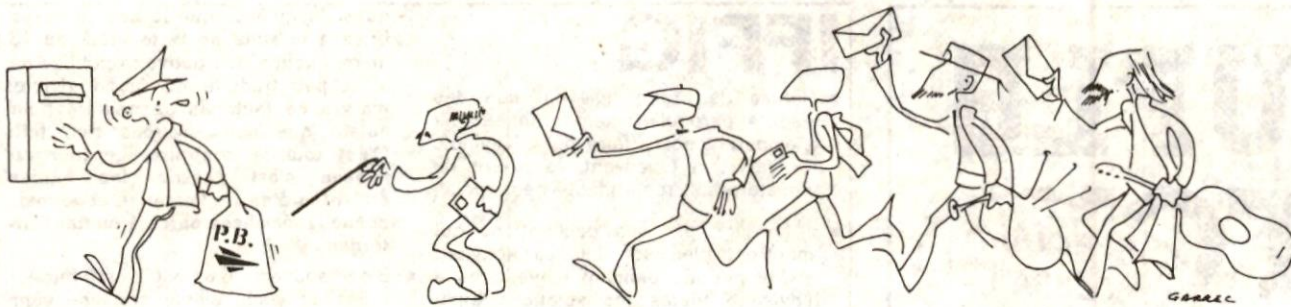
Et c'est dans la lutte quotidienne contre l'armée espagnole que les maquisards affinent des armes non seulement militaires, mais surtout politiques. Ils arrêtent ainsi les soldats de l'armée espagnole d'origine saharawie, leur expliquent les buts de leur combat, les relâchent ensuite pour que les idées du Front se répandent au maximum. Les tribus saharawies, qui ont toujours eu leur organisation spécifique, ne peuvent ni ne veulent être confondues avec les peuples marocains, mauritaniens, ou algériens, et n'ont jamais été les vassaux de quiconque, une tradition déjà ancienne leur ayant donné un réflexe de résistance à l'envahisseur, fût-il portugais, espagnol ou marocain.

Lorsque l'armée espagnole cède la place aux troupes marocaines, pour le Front Polisario, la lutte continue, car les revendications marocaines qui seraient légitimées par le droit féodal d'allégeance au souverain marocain sont ainsi analysées : « les droits historiques sur la terre sont un droit féodal qui ne vaut que s'il est entériné par le consensus populaire. Sinon, on nierait le droit des peuples à évoluer et à s'autodéterminer. C'est le peuple qui donne son identité au sol, et non le contraire ».

L'agression marocaine, qui occupe sans difficulté apparente les principales agglomérations du territoire, ignore le degré de combativité et de prise de conscience d'un peuple qui a longtemps été le mercenaire des armées espagnoles, françaises, marocaines. La remarquable efficacité dans l'organisation de la résistance dont font preuve le Front Polisario et les nomades fuyant les exactions de la soldatesque marocaine donne une idée de la mobilisation de ce peuple retranché dans son désert. Malgré les tentatives marocaines pour légitimer leur présence, l'audience du Front Polisario est telle que la « Djemaa » (Assemblée des notables), institution toute coloniale, a décidé sa propre dissolution, et le ralliement de ses membres au Front ! Un pas de plus dans la farouche volonté saharawie de s'opposer à l'agression marocaine vient encore d'être franchi, avec la proclamation, début mars, de la République Arabe Démocratique Saharaoui.

Cette guerre de libération, consacrant l'identité nationale moderne du peuple saharawie, a engendré partout où fonctionne l'organisation du Front Polisario l'exercice d'une démocratie à bien des égards exemplaire. Ce combat pour la liberté et la démocratie sera victorieux, car c'est celui du peuple saharawie tout entier, et de son organe de lutte, le Front Polisario.

René Abaléa.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

GORA BREIZH ASKATUTA !

J'achète votre journal à Bayonne, très rarement faute de le trouver en magasin... Je voudrais bien m'abonner; malheureusement, étant lycéen, je n'ai pas toujours les fonds disponibles. En lisant le numéro de janvier, j'ai appris qu'une pétition circulait pour demander la libération des militants emprisonnés et la cessation immédiate des poursuites judiciaires. S'il est encore temps, je vous demanderai de bien vouloir me faire parvenir une dizaine de feuilles pour les faire signer autour de moi.

J'en profite pour vous féliciter pour cette initiative ainsi que pour le journal. Il est bien fait, a de bons articles, et me fait vivre ce qu'est la Bretagne à l'heure actuelle. Continuez la lutte !

Gora Breizh Askatuta. Gora Breizh Sozialista !

F. Claverie,
Biarritz

LYCEENS ENGAGES

Nous sommes un groupe de jeunes lycéens bretons exilés de notre pays natal, habitant Champigny (dans le Val-de-Marne). Nous sommes engagés dans certains mouvements comme la J.E.C., J.O.C., P.S., P.S.U., et nous luttons à l'intérieur de nos lycées au sein du comité de lutte. Nous avons mené des trêves la réforme Haby, analysons les évolutions pour les comités de soldats, conceptions au Portugal, en Espagne, solidaires avec tous ceux qui luttent pour une cause juste, la liberté des peuples opprimés. Mener une campagne d'information contre l'installation de centrales nucléaires dans notre pays, sur le chômage, sur les problèmes du rural breton, contre l'occupation des terrains par les militaires, nous paraît important. Cela permettrait un décloisonnement de l'école bourgeoise. Mais nous manquons d'informations sur les luttes que vous menez en Bretagne. Nous nous permettons de vous demander de nous expédier affiches et tracts.

J.F. Toux,
94 - Champigny.

DEVOUEMENT SANS FAILLE

J'apprécie bien sûr votre journal pour son dévouement sans faille à la cause bretonne et pour toutes les informations que vous nous fournissez sur les conflits en cours dans le monde ouvrier en Bretagne. C'est un travail courageux.

En particulier j'ai relu hier soir dans le numéro de mai ou juin 1975, un article consacré au conflit de « Transocéan » qualifié par vous « d'exemple majeur d'usine-pirate » avec un patron de choc, Armen Dabaghian, venu à Brest en 1963. Faisant moi-même un peu de syndicalisme aux P.T.T. où je travaille, j'ai pu constater à travers votre article que le comportement de ce type était particulièrement inepte...

X. Broudy,
Rennes

Dans l'Edito du P.B. d'avril 1976, nous avons retracé l'histoire de cette usine pirate exemplaire qu'est Transocéan à Brest.

QUERELLES DE CHAPELLES ?

Ci-joint une liste de personnes ayant accepté de se joindre au mouvement de protestation engagé contre la détention des prisonniers politiques bretons et corses. Je tiens à vous faire remarquer que parmi ces signatures, une seule est bretonne : la mienne, ce qui tendrait à prouver à partir de ce mini-échantillon que la sensibilisation aux problèmes ethniques de l'hexagone est parfois aussi, sinon plus élevée chez les non-Bretons que dans notre propre peuple...

Je tiens aussi à vous préciser que militant à S.A.V., je suis fort las et écœuré de nos problèmes de chapelles qui n'en finissent plus au détriment de l'action réelle.

G. Loanneec,
Chalons-s-Marne.

S'il ne s'agissait que de « problèmes de chapelles » ! Mais pour nous, au-delà de vagues déclarations d'intention ou de consignes de vote, S.A.V. a encore à faire la preuve de son « virage à gauche ». Non, ce n'est pas de querelles de chapelles qu'il s'agit, mais d'un combat contre tout ce qui représente la droite, bretonne ou d'ailleurs.

LICENCIEMENTS ARBITRAIRES EN SERIE

Suite au dossier concernant le licenciement de deux professeurs à l'E.S.C. de Nantes qui vous a été adressé en date du 25 février (1), nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

• Le vendredi 19 mars, le directeur de l'école a licencié une secrétaire en-

ceinte de trois mois, sans aucun motif sérieux. Sa seule faute a été de soutenir ouvertement les deux enseignants licenciés pour appartenance syndicale.

• Le mercredi 24 mars, le délégué

syndical C.F.D.T. a été mis à pied pour une semaine par la Chambre de Commerce.

• Le mercredi 24 mars, un enseignant a été gratifié d'un avertissement pour avoir fait une photocopie pour son usage personnel. Ceci laisse prévoir d'autres licenciements.

Des événements importants risquant de se produire à la rentrée des étudiants, nous vous tiendrons au courant.

J.M. Marchand
Comité de Soutien
« Sup. de Co. Licenciements »
Nantes.

(1) Voir le Peuple Breton n° 149.

P. PETIBON

Mécanographie - Organisation de bureau
35, Rue Kerampont - 22300 LANNION
Tél. 35.03.39



DIR HA TAN Vol.3 n° ARN 34 298
LUTUNN NOZ n° ARN 33 306
FEST-NOZ CADOUAL n° ARN 33 314

Il n'est pas exagéré de dire que ces trois nouveaux disques du catalogue ARION dégagent la volonté du peuple breton de se tourner résolument vers l'avenir sans pour autant négliger d'exploiter ce qu'il y a de plus vivant dans une tradition infiniment riche. Hormis leur valeur proprement musicale, ces disques dégagent avec ardeur l'enjeu de l'intense activité créatrice dont ils résultent : non pas faire survivre, mais faire croître et vivre la culture celtique.



DIR HA TAN Vol.3
DIR HA TAN explore le répertoire le plus riche et le plus typique de la musique bretonne, celui de la mélodie du pays de Vannes.



LUTUNN NOZ, musique celtique pour guitare de Bernard Benoit apportera un autre aspect passionnant d'une démarche culturelle qui entend exprimer simplement par la musique les sentiments au travers d'un peuple et d'un pays.



FEST-NOZ CADOUAL

Un autre aspect enfin de ce renouveau est le disque document-hommage réalisé en mémoire du sonneur de bombarde l'ancien RIVOALLAN en 1961. Document, ce disque est en même temps un festival des plus grandes vedettes de la musique bretonne d'aujourd'hui. On le découvrira avec surprise.

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est

SPÉCIAL-QUESSANT!



IFFIG

- Refuse de croire qu'avant que des esprits particulièrement primaires ne s'emparent de l'affaire de « l'Olympic Bravery » à Quessant, le préfet du Finistère soit resté inactif deux mois ;
- il en juge par ses déclarations qui montrent bien son intense activité : « Une période pendant laquelle on a envisagé toutes les solutions envisageables ». « J'ai multiplié les rapports pour demander des études et des moyens, pour évaluer les ris-

ques. Jusqu'à ce que le bateau ne se brise à la suite de la tempête du 13 mars, l'action des pouvoirs publics ne s'est pas traduite de façon visible, mais il ne faut pas en déduire pour autant que nous n'avons rien fait. C'est tout le contraire. Le jour où l'épave s'est cassée, les études étaient prêtes, le matériel et le personnel spécialisés parés à quitter Rotterdam. »

- S'est souvenu d'un vieil ami farceur qui avait voulu élever son âne sans lui donner à manger. Il y était pratiquement parvenu... juste le jour où l'animal est crevé !

SOMMAIRE

PAGE 2

ÉDITORIAL

PAGE 5

A CORLAY
LA CHAILLOTINE
EN LUTTE

PAGE 6

LA SOLIDARITÉ
BRETONNE

PAGE 10

CROZON :
BATAILLE
POUR UN SITE

PAGE 11

LE PROBLÈME
BRETON
DE BREST
A NANTES

PAGE 13

UNE CHANCE
POUR LA BRETAGNE
LE C.R.B.C.

PAGE 14

LES SAHARAOU

PAGE 15

LE COURRIER
DES LECTEURS

Du Quessant à la une !



UN VIEUX MARIN, SOLITAIRE, SE DÉPÊCHE DE CONTEMPLER LE DÉSASTRE AVANT QU'IL N'AIT PRESSE...



QUELQUE SOIT LA GRÈVE BRISÉE, ON TROUVE TOUJOURS DES BIDASSES...



— AN DRA-SE ZO EVID? "LA VIE DES ANIMAUX?"



NONO et Yann-Ber

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. N 41.387
Tirage 8300 ex. — Dépôt légal : 2^e trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon.